INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

NOTE TECHNIQUE SUR LES RÉSULTATS DES NÉGOCIATIONS CLIMAT

À l'issue de la 62e session des organes subsidiaires de la CCNUCC (OSMOE62, OSCST62)

Bonn, Allemagne
16 au 26 juin 2025

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

ifdd
INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMITÉ ÉDITORIAL ET COMITÉ DE RÉDACTION

Direction de la publication
Cécile MARTIN-PHIPPS, Directrice IFDD

Coordination technique
Issa BADO, PhD, Spécialiste de programme, IFDD

Auteurs
Mahugnon Serge DJOHY, Bénin,
Climate Analytics
Komna DJABARE, Togo, Climate
Analytics

Révision
Aichetou SECK, Sénégal
Équipe diplomatie, Climate Analytics

Infographie
Service de l'information et de la documentation de l'IFDD
Yves TESTET, Chargé de communication

Iconographie
© Climate Analytics Africa et auteurs, Août 2025 – 1ère publication : OIF/IFDD, 2025

Mise en page
Jeannette Koffi, Climate Analytics Africa

ISBN 978-2-89481-401-7
Le document est consultable sur le site de l'IFDD à : https://www.ifdd.francophonie.org/publications/

Ce document a été préparé par Climate Analytics Africa pour le compte de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et ne représente pas nécessairement le point de vue de l'une ou l'autre de ces organisations, ni celui des présidences actuelle et future des CdP.

© Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)

Produit par :

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

ifdd
INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rédigé par :

CLIMATE ANALYTICS

Table des matières

Résumé Exécutif : Résultats des Négociations Climatiques de Bonn (SB62) 5

1. Introduction et Contexte : La 62ème session des organes subsidiaires de la CCNUCC 8

2. Questions organisationnelles : Le Cadre des Discussions à la SB 62 8

3. Les résultats thématique par thématique 9

3.1. Bilan mondial (Global Stocktake) 9

3.2. Recherche et observation systématiques 10

3.3. Questions relatives à l'adaptation 11

3.4. Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et préjudices 13

3.5. Programme de travail sur l'atténuation de Charm el-Cheikh 15

3.6. Programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste 17

3.7. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre 19

3.8. Travaux conjoints sur l'agriculture et la sécurité alimentaire 21

3.9. Questions relatives au fonctionnement du mécanisme de développement propre (MDP) 23

3.10. Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris 24

3.11. Questions méthodologiques 26

3.12. Coopération avec d'autres organisations internationales 27

3.13. Autres points de négociations et résultats clés 28

4. Conclusions et Perspectives pour la CdP30 31

Sigles et acronymes 40

Présentation de Climate Analytics 42

Présentation de l'IFDD 44

Présentation de l'OIF 45

BIBLIOGRAPHIE 46

RESUME EXECUTIF : RESULTATS DES NEGOCIATIONS CLIMATIQUES DE BONN (SB62)

Cette note technique présente une synthèse et une analyse neutre des principaux résultats de la 62ème session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMOE 62) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST62) de la CCNUCC, tenue à Bonn du 16 au 26 juin 2025, dans un le contexte géopolitique difficile, marqué par des conflits persistants qui pesaient sur les discussions internationales, et la notification de retrait des États-Unis de l'Accord de Paris.

Réflexions Générales et Défis Clés de la SB62

Dans l'ensemble, la SB62 a souligné un besoin pressant de **rétablir la confiance dans le processus de la CCNUCC**. Les tensions sont restées élevées sur plusieurs questions cruciales. Un sujet de préoccupation majeur a été le **manque d'élan pour l'action d'atténuation** et la mise en œuvre des résultats du premier Bilan Mondial (GST1), en particulier concernant les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) ambitieuses pour 2030 et les nouvelles attendues pour 2035. Il n'y a pas non plus eu de **voie claire pour la mise en œuvre du Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG)** issu de la CdP29, et la feuille de route proposée de 1,3 trillion de dollars pour le financement climatique reste incertaine. Les discussions sur l'adaptation sont restées difficiles, ne montrant **aucun engagement à augmenter les financements indispensables à l'adaptation**, les pays donateurs insistant sur les sources de financement privées. Les progrès dans les principaux domaines thématiques ont été largement **fragmentés, fragiles et limités**, de nombreux projets de texte sont transmis à la CdP avec des réserves, signe d'un manque de consensus. L'adoption initiale des ordres du jour des sessions de la SB62 a été retardée de près de deux jours en raison de désaccords sur les points proposés concernant la mise en œuvre de l'Article 9.1 de l'Accord de Paris (fourniture de financement par les pays développés) et les mesures unilatérales restrictives pour le commerce. Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné que les 30 heures passées à négocier les ordres du jour ont été "difficiles et n'ont pas reflété l'urgence à laquelle nous sommes confrontés".

Principaux Résultats Thématiques et Défis Persistants

- **Adaptation (Objectif Mondial sur l'Adaptation - OMA)**: Les négociations ont été difficiles, se concentrant sur les aspects techniques. Des progrès ont été réalisés dans la fourniture d'orientations aux experts pour affiner les indicateurs d'adaptation. Cependant, les discussions sur les moyens de mise en œuvre, en particulier le financement, ont constitué un point très contentieux. Un compromis a été trouvé pour réduire la longue liste de 490 indicateurs initialement recommandés par les experts avant la conférence du SB62, à un maximum de 100 indicateurs applicables au niveau mondial, y compris ceux pour les moyens de mise en œuvre. Cet aspect de l'OMA nécessite encore des travaux supplémentaires pour la CdP. Concernant les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), aucun accord n'a été trouvé sur l'inclusion des moyens de mise en œuvre, et la discussion a été reportée à la SBI 63.
- **Atténuation (CDN et MWP)**: Peu de progrès ont été réalisés pour faire avancer les discussions sur les CDN actualisées pour 2030 et les nouvelles générations de CDN avec des objectifs pour 2035, et dont les soumissions sont prévues en 2025. De

nombreux pays, ont appelé à une réponse crédible et collective au rapport de synthèse des CDN, exhortant les principaux pays émetteurs à aligner leurs CDN sur l'objectif de 1,5°C. Le principal enjeu autour des CDN était de s'assurer que les nouveaux objectifs soumis en 2025 soient alignés avec l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris. Les négociations ont révélé des divisions, de nombreux pays en développement et de la société civile pressant les principaux pays émetteurs d'augmenter leur ambition en matière de réduction des émissions. Les discussions se sont concentrées sur l'intégration de la justice climatique et des plans de transition juste dans les CDN, l'élaboration de feuilles de route claires pour la mise en œuvre de ces objectifs, et la résistance à la création d'une plateforme numérique de mise en œuvre, perçue par certains comme une tentative de diluer les responsabilités nationales. Les discussions sur le MWP ont été caractérisées par une forte opposition à la fixation de nouveaux objectifs. Le cœur du débat était le rehaussement de l'ambition. Les pays en développement et les groupes de la société civile ont insisté sur la nécessité de passer de l'ambition à la mise en œuvre concrète, en se concentrant sur le financement et les moyens de mise en œuvre (technologie, renforcement des capacités). Ils ont exprimé leur réticence à s'engager sur de nouveaux objectifs sans que le soutien financier des pays développés soit clairement et massivement établi. En résumé, si les négociations sur l'atténuation à la SB62 ont progressé sur des aspects techniques, elles ont buté sur des divergences profondes, notamment sur la question de la responsabilité et du financement pour la mise en œuvre.

- **Financement Climatique (NCQG & Feuille de Route de 1,3 Milliard de Dollars)**: Les discussions de la SB62 ont porté sur l'opérationnalisation de la 'Feuille de route de Bakou à Belém de 1,3 milliard de dollars'. Les pays en développement, y compris les SIDS et les PMA, ont fortement plaidé pour une augmentation des financements sous forme de subventions et de prêts concessionnels et pour que les pays développés respectent leurs obligations au titre de l'Article 9.1. Les pays développés, cependant, ont insisté sur l'augmentation de toutes les sources de financement, en particulier le financement privé. Aucune feuille de route claire n'est apparue pour la fourniture de financement, et les discussions devraient se poursuivre jusqu'à la CdP30. Le 5ème atelier du Dialogue de Charm el-Cheikh sur l'Article 2.1(c) s'est concentré sur les approches de renforcement des capacités pour le développement du secteur financier national et le financement de transitions justes, ainsi que sur le soutien du NCQG via l'Article 2.1(c).
- **Pertes et Dommages (FRLD, WIM, Réseau de Santiago)**: Quelques progrès ont été réalisés, le rapport annuel conjoint du Comité exécutif et du Réseau de Santiago étant transmis à la CdP. Le Réseau de Santiago est désormais pleinement opérationnel et ouvert aux propositions. Cependant, de profonds désaccords ont persisté sur la manière de refléter les obligations financières au titre de l'Article 9.1 et les engagements insuffisants des pays développés, laissant le troisième examen du Mécanisme International de Varsovie (WIM) non résolu pour la CdP.
- **Programme de Travail sur la Transition Juste (PTTJ)**: Le troisième dialogue hybride a exploré l'augmentation du financement et l'amélioration de la protection sociale pour une adaptation équitable. Des divergences subsistent sur les arrangements institutionnels, les références au GST et à 1,5°C, et la manière d'aborder les mesures commerciales unilatérales. La note informelle sur le PTTJ inclut des options pour de nouvelles dispositions institutionnelles, ce qui est une avancée significative pour les ONG et la société civile.

- **Transparence (Rapports Biennaux de Transparence - RBT)**: La SB62 a été la première occasion de réfléchir aux RBT1 soumis et sur les efforts déployés par les pays pour produire ces rapports. Les discussions ont porté sur les progrès, les meilleures pratiques et les défis de la mise en œuvre de l'Article 13 de l'Accord de Paris, avec une division majeure sur la question de savoir si les questions financières devaient faire partie de ce point de l'ordre du jour.
- **Technologie (Programme de Mise en Œuvre des Technologies - TIP)**: Aucun accord n'a été trouvé sur la portée et le mandat du nouveau Programme de Mise en Œuvre des Technologies (TIP), établi en vertu du résultat du GST. Des défis concernant l'allocation des ressources pour le Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CRTC) ont également été mis en évidence.

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

La route vers la CdP30 de Belém présente un agenda lourd et complexe. Un objectif clé sera la soumission par les parties des CDN3.0 avant la CdP30, qui doivent être alignées sur l'objectif de 1,5°C et refléter l'ambition la plus élevée possible, en particulier de la part des grands émetteurs. La CdP devra passer rapidement des discussions techniques aux décisions politiques pour répondre à l'urgence du moment et produire des résultats crédibles alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris. De plus, des préoccupations subsistent concernant les arrangements logistiques pour la CdP, y compris la disponibilité et les prix accessibles de l'hébergement et la délivrance des visas, que les Parties ont appelé à adresser le plus rapidement possible.

1. Introduction et Contexte : La 62ème session des organes subsidiaires de la CCNUCC

La 62ème session des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), comprenant l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMOE 62) et l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST62), s'est tenue à Bonn du 16 au 26 juin 2025. Ces réunions intermédiaires sont traditionnellement conçues pour faire avancer les points techniques des négociations entre deux Conférences des Parties (CdP) et ainsi faciliter les discussions politiques lors des sessions de la COP. La session SB 62 marquait la première rencontre formelle des Parties à la Convention depuis la **CdP29 à Bakou**, qui s'était clôturée de manière mouvementée en novembre 2024. Son objectif principal était de **préparer le terrain pour la CdP30**, qui se tiendra à Belém, au Brésil, du 10 au 21 novembre 2025.

Le contexte géopolitique dans lequel s'est déroulée la SB62 était de plus en plus difficile, marqué par des conflits persistants en Europe et au Moyen-Orient. De plus, des **contraintes budgétaires croissantes** auxquelles sont confrontés de nombreux pays et le Secrétariat de la CCNUCC ont accru la pression sur la communauté climatique. Ces dynamiques ont **renforcé les questions existantes concernant l'efficacité du régime climatique multilatéral** et ont soulevé de nouvelles interrogations quant à l'avenir de la gouvernance climatique multilatérale. Face à la multiplication des extrêmes climatiques et à l'intensification des impacts, avec la température moyenne mondiale **dangereusement proche du seuil de 1,5°C** (avec des estimations pluridécennales de réchauffement situées entre 1,34 et 1,41°C), il est urgent de voir si la CdP30 pourra tenir les objectifs de l'Accord de Paris.

Cette note technique a pour but de fournir une **vue d'ensemble et une analyse neutre des principaux résultats** de la 62ème session des organes subsidiaires, une session caractérisée par une forte participation, avec **9 486 participants enregistrés**, dont 3 292 délégués gouvernementaux, 2 393 observateurs et 308 journalistes.

2. Questions organisationnelles : Le Cadre des Discussions à la SB62

La 62ème session des Organes subsidiaires (SB62), tenue à Bonn du 16 au 26 juin 2025, a été **largement marquée par des litiges organisationnels, révélant des divergences de fond persistantes** entre les Parties.

L'**adoption de l'ordre du jour a été retardée de près de deux jours** en raison de désaccords prolongés. Les points litigieux majeurs incluaient les propositions des pays en développement (LMDC, G-77 et la Chine) d'introduire des points supplémentaires à l'ordre du jour plus précisément sur les **mesures unilatérales restrictives pour le commerce** (comme le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE) et la **mise en œuvre de l'Article 9.1** de l'Accord de Paris (obligations de financement des pays développés). Un compromis a été trouvé : les mesures commerciales seraient discutées dans les points pertinents (par exemple, le Programme de travail sur la transition juste), et des consultations de fond sur l'Article 9.1 auraient lieu à la SB 62, avec un rapport à la SB63 pour déterminer la marche à suivre. Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a déploré que les 30 heures de négociations de l'ordre du jour n'aient "pas reflété l'urgence" de la situation climatique.

Concernant l'**élection des membres du Bureau**, **Rita Mishaan (Guatemala) a été élue Rapporteuse de l'OSCST.**

L'**organisation des travaux** a procédé à la mise en place de **groupes de contact** dédiés à des domaines clés comme la transition juste, les mesures de riposte et les questions administratives/financières. L'examen de l'alignement entre le Centre et le Réseau des Technologies Climatiques et le Mécanisme Technologique a été reporté à la OSMOE 64.

La session a également intégré environ **30 réunions et ateliers mandatés**. Ces événements techniques ont couvert des sujets tels que l'affinement des **indicateurs de l'Objectif Mondial d'Adaptation (OMA)** (réduits de 9 000 à 490 options), le **Dialogue sur la recherche** (mentionnant 2024 comme l'année la plus chaude), et les discussions sur l'alignement des flux financiers (Article 2.1(c)). Le nombre élevé de ces événements a exercé une **pression considérable sur le calendrier et le budget** des délégations.

3. Les résultats thématique par thématique

3.1. Bilan mondial (Global Stocktake)

Le Bilan mondial (GST) est une évaluation collective des efforts et des résultats au titre de l'Accord de Paris, conçue pour éclairer l'élaboration des CDN. La 62ème session des Organes subsidiaires (SB 62), tenue à Bonn du 16 au 26 juin 2025, a été l'occasion de poursuivre les discussions sur les éléments de procédure et de logistique du processus global du BM, des points restés en suspens lors de la CMA 6 à Bakou. La préparation du deuxième BM, prévu pour 2028, était au cœur des préoccupations.

Résultats et Points de Discussion des Négociations :

Les consultations ont révélé des points de convergence et de divergence significatifs :

- **Sources d'information scientifique :** De nombreuses Parties, dont l'Alliance des Petits États Insulaires (AOSIS) et les Pays les Moins Avancés (PMA), ont souligné le rôle central du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme source principale d'information scientifique pour le BM. Elles ont soutenu l'alignement du calendrier des rapports du GIEC avec le processus du BM. Cependant, certains groupes, comme les Pays en développement animés du même esprit (LMDC) et la Fédération de Russie, se sont opposés à une priorisation exclusive du GIEC, insistant sur la diversité des contributions scientifiques, y compris les connaissances locales et celles des pays en développement.
- **Périmètre du BM :** L'AOSIS, l'Alliance Indépendante d'Amérique latine et des Caraïbes (AILAC) et les PMA ont demandé que les **Pertes et Préjudices (P&P) constituent un domaine thématique distinct** au sein du BM. D'autres Parties ont préféré maintenir la portée initiale convenue.
- **Chevauchement des phases :** L'Union Européenne (UE) et le Royaume-Uni ont suggéré d'autoriser un chevauchement entre les phases techniques et politiques du BM, une proposition contestée par l'Inde, la Turquie et la Chine.

Malgré les **30 heures de négociations difficiles et clivantes** ayant retardé l'adoption de l'ordre du jour, les organes subsidiaires ont finalement convenu de **poursuivre l'examen** de ces questions à la SB 63 (novembre 2025). Le texte qui sera transmis à la CdP30 à Belém

est toutefois **non consensuel et n'a pas de statut formel**, soulignant que des divergences profondes subsistent.

Questions Ouvertes et Perspectives pour la CdP30 :

Plusieurs questions demeurent ouvertes :

- La définition de la chronologie et de la nature exacte des résultats de chacune des trois phases du deuxième BM.
- Le débat sur la manière de concilier la prééminence du GIEC avec la nécessité d'intégrer d'autres sources scientifiques.
- La fonction du Dialogue des Émirats arabes unis sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial (paragraphe 97 de la décision 1/CMA.5), avec des désaccords sur son rôle d'évaluation des progrès collectifs versus son accent sur l'identification des catalyseurs et des obstacles à la mise en œuvre.

Le succès de la CdP30 dépendra de la capacité des gouvernements à convertir la "feuille de route" en actions coordonnées, justes et transformatrices. La Présidence brésilienne s'est engagée à faire avancer l'Action Agenda et la feuille de route de Bakou à Belém sur le financement de 1 300 milliards USD, bien que leurs liens avec le processus formel du BM restent à clarifier

3.2. Recherche et observation systématiques

La SB62 a abordé la thématique de la **Recherche et de l'Observation Systématique (ROS)**. Cette session a servi de plateforme cruciale pour partager les résultats de la recherche et identifier les besoins en matière de renforcement des capacités liées à la recherche sur le changement climatique, en particulier dans les pays en développement.

Résultats des négociations

Le 17e Dialogue sur la recherche, tenu durant la SB 62, a vu le **Président du GIEC, Jim Skea, faire le point sur le Septième Rapport d'Évaluation (RE7)**, incluant les travaux sur les rapports spéciaux, bien que l'**accord sur la portée du rapport méthodologique sur les technologies d'élimination du dioxyde de carbone (CDR) et de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCS) reste en suspens**. L'**Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a présenté son rapport sur l'état du climat mondial 2024**, indiquant que 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, à 1,55°C (+/-0,13°C) au-dessus de la moyenne de 1850-1900. Malgré des désaccords initiaux, les **conclusions sur la ROS ont finalement été adoptées** à la SB 62. Elles ont notamment pris acte des rapports de l'OMM, faisant référence à des estimations de réchauffement entre 1,34 et 1,41°C, et ont souligné la nécessité de renforcer les capacités de recherche, en particulier pour les Petits États Insulaires en Développement (SIDS) et pour les efforts d'atténuation.

Points de convergence

Les Parties ont largement convergé sur l'**importance des informations scientifiques** pour éclairer le processus climatique. Un consensus a été atteint concernant le **besoin de renforcer les capacités de recherche dans les pays en développement**, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA) et les SIDS, et de répondre à leurs besoins en la matière. Des appels ont été lancés pour une **plus grande prise en compte des savoirs autochtones** dans la recherche et l'observation. Les progrès de la **science de l'attribution ont été salués**.

Les Parties se sont également accordées sur la nécessité de **suivre les progrès réalisés pour combler les lacunes en matière de connaissances** après chaque cycle d'évaluation du GIEC.

Points de divergence

Des désaccords significatifs ont persisté, notamment sur le **rôle et l'emphase du GIEC comme source scientifique principale**. Alors que de nombreuses Parties (ex: AOSIS, PMA, Groupe Africain, Royaume-Uni) insistaient sur la centralité du GIEC, d'autres (ex: LMDC, Russie, Chine) s'opposaient à sa primauté exclusive, plaidant pour une **diversité de contributions scientifiques, y compris les connaissances locales**. Le **langage relatif à l'objectif de 1,5°C est resté une "ligne rouge"** pour certains (ex: Arabie Saoudite, Inde), qui préféraient des termes plus larges comme "action climatique" ou "voies alignées sur le développement durable", ou s'opposaient à un "langage alarmiste" sur l'état du climat. Des débats ont également eu lieu sur la nécessité de souligner les "**limites et risques" des technologies de CDR/CCS** (UE, Royaume-Uni) ou, au contraire, l'"**urgence de maximiser leur potentiel**" (Groupe Arabe). Le Koweït, la Chine et le Groupe Arabe ont spécifiquement demandé à **retirer la mention "politiquement pertinentes et opportunes"** de la mission du GIEC. L'**absence de présentateurs des pays en développement** lors de certains dialogues d'experts a également été une source de préoccupation.

Questions ouvertes et prochaines étapes pour la CdP30

Malgré l'adoption de conclusions, le manque de consensus total signifie que de nombreux textes transmis à la CdP30 sont informels et assortis de réserves, nécessitant de nouvelles négociations. Les questions clés en suspens incluent la **portée finale des rapports méthodologiques sur les CDR/CCS** et la manière d'intégrer efficacement diverses contributions scientifiques tout en maintenant l'intégrité scientifique. La **CdP30 (Belém, novembre 2025) devra transformer ces discussions techniques en décisions politiques**. L'OSCST a invité les Parties à **soumettre des idées pour les thèmes possibles du 18e Dialogue sur la recherche d'ici mars 2026**. Le Président de l'OSCST est également chargé d'établir un rapport informel sur le 17e dialogue et une note d'information sur la manière dont les lacunes de recherche identifiées ont été traitées. Le succès de la CdP30 dépendra de la capacité des gouvernements à trouver un terrain d'entente malgré les divergences persistantes

3.3. Questions relatives à l'adaptation

La SB62 a été marquée par des négociations importantes sur le thème de l'**Adaptation**, soulignant les défis persistants et les avancées fragiles en vue de la CdP30 à Belém.

Résultats des négociations :

- **Objectif mondial sur l'adaptation (OMA)** : Un accord a été trouvé invitant les experts à **réduire la liste des indicateurs de progrès de 490 options à un maximum de 100 indicateurs applicables au niveau mondial**, incluant des indicateurs pour les facteurs habilitants pour la mise en œuvre des actions d'adaptation, pour les **Moyens de mise en œuvre (MMO)**, notamment le financement et les considérations transversales. Les travaux sur la **Feuille de route de Bakou sur l'adaptation (FBA)** se poursuivront à Belém.

- **Examen des progrès, de l'efficacité et de la performance du Comité de l'adaptation (CA)** : **Aucun accord n'a été atteint** sur cette question à la SB 62, et elle sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la SB 63 à Belém. Le Comité de l'adaptation joue pourtant un rôle crucial.
- **Programme de travail de Nairobi (PTN) sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques** : Des **conclusions ont été adoptées**. Le PTN est reconnu pour son rôle dans l'échange de connaissances et la nécessité d'inclure toutes les approches d'adaptation a été soulignée.

Points de convergence :

- **Importance des indicateurs MMO pour l'OMA** : Il y a eu une convergence sur la nécessité d'inclure des indicateurs clairs sur les moyens de mise en œuvre, en particulier l'accès au financement et sa qualité, une priorité clé pour les pays en développement.
- **Réduction du nombre d'indicateurs de l'OMA** : L'objectif de limiter les indicateurs à 100 applicables mondialement a été accepté.
- **Rôle du PTN** : Les Parties ont salué l'utilité du Programme de travail de Nairobi pour l'échange de connaissances et l'inclusion de diverses approches d'adaptation (incrémentales, transformationnelles).
- **Renforcement des capacités de recherche** : Le besoin de renforcer les capacités de recherche sur l'adaptation dans les pays en développement (PMA, SIDS) a été reconnu.

Points de divergence :

- **Indicateurs de l'OMA et MMO** : Malgré l'accord sur l'inclusion des MMO, des désaccords ont persisté sur la manière de les formuler, les pays développés s'opposant à un suivi explicite des budgets nationaux ou à la différenciation des financements (prêts/subventions).
- **Objectif de 1,5°C** : L'intégration d'un langage fort sur l'objectif de 1,5°C dans les indicateurs de l'OMA a été une ligne rouge pour certains groupes (ex : Groupe Arabe, LMDC).
- **Gouvernance de l'examen du CA** : Des divergences profondes subsistent quant à savoir si la Conférence des Parties (COP) ou la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA) a le mandat exclusif pour mener l'examen du Comité de l'Adaptation.
- **Adaptation transformationnelle**[1] : Bien que discutée, le concept d'adaptation transformationnelle reste mal compris et son intégration dans les cadres de l'adaptation divise, certains craignant qu'elle ne crée de nouveaux obstacles à l'accès au financement.

[1] L'adaptation transformationnelle fait référence à des changements profonds et fondamentaux au sein d'un système socio-écologique, en réponse aux impacts irréversibles et sévères du changement climatique. Contrairement à l'adaptation incrémentale, qui consiste en des ajustements progressifs pour maintenir un système existant (par exemple, rehausser une digue), l'adaptation transformationnelle implique de remettre en question les structures, les modes de vie et les institutions qui ont conduit à la vulnérabilité. Elle est nécessaire lorsque l'adaptation incrémentale n'est plus suffisante face à l'ampleur des risques.

- **Financement de l'adaptation** : La proposition des PMA de tripler le financement de l'adaptation d'ici 2030 (par rapport à 2022) fait face à la réticence des pays donateurs, qui préfèrent se concentrer sur les sources privées.

Questions ouvertes

- La **liste finale des 100 indicateurs de l'OMA** doit être finalisée par les experts d'ici août 2025.
- Le **mandat, la fonction et les activités précises de la Feuille de route de Bakou sur l'adaptation (FBA)** doivent encore être définis et acceptés.
- Le **financement pour la formulation et la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation (PNA)** reste un défi majeur pour les PMA, pour lesquels aucun accord n'a été atteint à la SB 62.
- La question de la **gouvernance de l'examen du Comité de l'adaptation** est toujours en suspens.

Prochaines étapes et perspectives pour la CdP30 (Belém, 10-21 novembre 2025)

- La CdP30 aura un **ordre du jour chargé**. Les discussions techniques devront être traduites en **décisions politiques urgentes**.
- Des **réunions et ateliers intersessions** sont prévus pour affiner les indicateurs de l'OMA et faire avancer les discussions sur la FBA.
- Les négociations sur les PNA et l'examen du Fonds d'adaptation (et sa transition vers l'Accord de Paris) reprendront à la **OSMOE 63**.
- La Présidence brésilienne de la CdP30 s'est engagée à se concentrer sur l'adaptation, la concrétisation du dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan mondial, et le programme de travail sur la transition juste.
- Des dialogues informels en amont de la CdP30 sont cruciaux pour trouver un terrain d'entente et démontrer la capacité de coopération climatique.

3.4. Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et préjudices

La SB62 a été le lieu de négociations intenses sur le **Mécanisme international de Varsovie (WIM) pour les pertes et préjudices (P&P)**. Ces discussions, bien que marquées par des avancées, ont également mis en lumière des divergences persistantes, renvoyant plusieurs points clés à la CdP30 à Belém.

Discussions et Résultats des Négociations

Le WIM a été créé en 2013 pour traiter les pertes et préjudices liés aux impacts des changements climatiques dans les pays en développement particulièrement vulnérables, qu'il s'agisse d'événements extrêmes ou à évolution lente. Le Réseau de Santiago (SNLD), établi sous l'égide du WIM en 2019, vise à catalyser l'assistance technique en matière de P&P.

- **Rapport annuel conjoint du Comité exécutif du WIM (ComEx) et du Réseau de Santiago (SNLD)** : Le premier rapport annuel conjoint, couvrant les activités de mars à septembre 2024, a été examiné. Des **conclusions ont été adoptées**, qui recommandent un projet de décision pour la CdP30 visant à prendre note de ce

rapport. Aucune tâche de suivi intersession n'a été décidée, le rapport étant directement transmis à Belém pour examen et adoption.

- **Examen du Mécanisme international de Varsovie (WIM)** : La troisième revue du WIM, initialement prévue pour la CdP29/CMA 6, a été **reportée à la SB 62 en raison d'un manque de consensus**. Bien que des progrès aient été réalisés dans la structuration du projet de texte de décision, basé sur une note informelle de Bakou, les négociations de la SB 62 n'ont **pas abouti à des résultats concrets**. Le projet de texte a été **transmis à Belém sous la forme d'une note informelle**, documentant à la fois les points de convergence et de divergence.

Points de Convergence

Les Parties ont trouvé un terrain d'entente sur plusieurs aspects de l'examen du WIM:

- L'**amélioration de la complémentarité et de la coordination** entre les différents organes s'occupant des pertes et préjudices.
- L'**accroissement de l'accessibilité et de la portée** des travaux des organes du WIM.
- L'**intégration des considérations relatives aux P&P dans les CDN**.
- L'établissement d'un processus pour les **demandes d'assistance technique**.
- La reconnaissance des progrès réalisés dans l'**opérationnalisation du Réseau de Santiago** et l'adéquation des réponses initiales.
- La **rationalisation et la simplification de l'accès à l'assistance technique**.
- La relation entre le WIM et le **Fonds pour répondre aux pertes et préjudices (FRLD)**.

Points de Divergence

Des désaccords significatifs ont subsisté, empêchant une résolution complète à la SB 62 :

- Les **obligations et engagements financiers** des pays développés au titre de l'Article 9.1 de l'Accord de Paris.
- Le manque de consensus sur le langage et les échéanciers pour garantir un **financement prévisible et accessible du FRLD**.
- Les **lignes directrices pour les plans nationaux de P&P** et les **méthodologies pour quantifier les besoins et les coûts** associés.
- Le débat sur la **rentabilité du Secrétariat du Réseau de Santiago**, avec des préoccupations exprimées, notamment par le Kenya, concernant la part des coûts administratifs par rapport aux ressources destinées aux communautés.
- La proposition de produire un **rapport sur l'état des pertes et préjudices**.

Questions Ouvertes

La **finalisation du projet de texte pour le troisième examen du WIM** reste une question ouverte et sera à l'ordre du jour de la CdP30, transmise comme une note informelle. De même, les questions relatives aux **engagements financiers des pays développés** et à la **prévisibilité du financement du FRLD** n'ont pas été résolues et seront au cœur des discussions futures.

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP30 (Belém, 10-21 novembre 2025)

La CdP30 sera un jalon essentiel pour les pertes et préjudices. Le **rapport annuel conjoint** du ComEx et du SNLD sera officiellement examiné et adopté. Les négociations sur l'**examen du WIM se poursuivront à la SB 63** (qui se tiendra à Belém) en se basant sur la note informelle de la SB 62, avec l'objectif de recommander des projets de décision pour adoption. Les Parties devront travailler à transformer les avancées techniques en **décisions politiques concrètes**, en particulier sur les aspects financiers et la mise en œuvre de l'assistance technique. Les organisations de peuples autochtones, entre autres, ont déjà appelé à des résultats concrets et à des mécanismes dédiés pour un accès direct au financement climatique pour les P&P.

3.5. Programme de travail sur l'atténuation de Charm el-Cheikh

La SB62 a été le théâtre de négociations intenses sur le **Programme de travail sur l'ambition et la mise en œuvre en matière d'atténuation de Charm el-Cheikh (MWP)**, révélant des divisions persistantes et des progrès limités, renvoyant la plupart des questions clés à la CdP30 à Belém.

En effet, le MWP a été établi lors de la CMA-3 à Glasgow en 2021, avec pour mandat d'élever le niveau d'ambition et d'accélérer la mise en œuvre en matière d'atténuation au cours de cette décennie cruciale. Ce programme fonctionne principalement par le biais de dialogues mondiaux et d'événements axés sur l'investissement. Ses résultats sont censés être non-coercitifs, non-punitifs, basés sur la facilitation et respectueux de la souveraineté nationale, sans imposer de nouveaux objectifs. Les précédentes sessions (CMA-5 à Dubaï et CMA-6 à Bakou) avaient déjà montré de fortes divergences sur le mandat du MWP et l'opportunité de lier ses travaux aux résultats du Bilan mondial (BM) ou aux CDN.

Résultats des Négociations à la SB 62

Les discussions sur le MWP à la SB 62 ont été caractérisées par une atmosphère tendue et des retards significatifs dans l'adoption de l'ordre du jour général. Malgré ces défis, les Parties ont repris les négociations en se basant sur le projet de texte de la CMA 6.

Finalement, **aucun résultat définitif** n'a été atteint et **aucun texte formel de conclusions n'a été adopté** pour le MWP à la SB 62. Le projet de texte a été transmis à la CDP30 (SB63) sous la forme d'une **note informelle**. Cette note informelle est décrite comme un document qui "ne reflète pas un consensus", "n'a pas de statut officiel", "est susceptible d'être révisé" et "ne saurait préjuger des opinions des Parties". La note contient des crochets autour de la "continuité du programme de travail et de l'examen de la plateforme numérique".

Points de Convergence

La seule véritable convergence a été de **transmettre le projet de texte (note informelle) à la SB 63** (qui se tiendra lors de la CdP30) pour une poursuite des discussions, reconnaissant ainsi que des négociations supplémentaires sont nécessaires. Les Parties ont également discuté de l'**utilité des dialogues mondiaux** déjà organisés chaque année dans le cadre du MWP.

Points de Divergence

Les désaccords ont été nombreux et profonds, empêchant tout accord substantiel :

- **Rôle et fonction du MWP** : Il y a eu une **forte résistance de certaines Parties à ce que le MWP aboutisse à un résultat substantiel**. L'Alliance des Petits États Insulaires (AOSIS) et l'Alliance Indépendante d'Amérique latine et des Caraïbes (AILAC) ont souligné que le MWP ne remplissait pas son mandat d'accroître l'ambition d'atténuation pour l'objectif de 1,5°C et ont déploré l'absence de résultats concrets des dialogues précédents. D'autres, comme l'Inde, ont estimé que le MWP n' "échouait pas" mais que les pays en développement manquaient de soutien pour atteindre leurs objectifs ambitieux.
- **Fixation de nouveaux objectifs** : Le Groupe africain, les PMA et le Groupe arabe ont insisté sur le fait que le **MWP ne devrait pas fixer de nouveaux objectifs**, les Philippines soulignant qu'il devrait être un espace de coopération internationale.
- **Plateforme numérique** : La création d'une **plateforme numérique** pour faciliter la mise en œuvre des actions d'atténuation, mandatée par la CMA 6, a été un point de discorde majeur. L'AOSIS et l'AILAC ont averti que cette plateforme ne devait pas détourner l'attention de l'objectif principal du MWP, à savoir l'augmentation de l'ambition. Des préoccupations concernant la duplication des efforts avec des outils existants ont été soulevées. La Russie, le Groupe africain et le Groupe arabe ont montré un intérêt pour la plateforme mais divergeaient sur ses fonctionnalités et son intégration.
- **Lien avec le Bilan mondial (BM) et les CDN** : Les pays développés souhaitent lier le MWP aux résultats du BM et aux CDN, tandis que les Pays en Développement Animés du Même Esprit (LMDC) et le Groupe arabe ont maintenu que cette liaison était une "ligne rouge".
- **Continuité du programme** : Les Parties n'ont pas réussi à s'accorder sur la question de la **continuation du MWP au-delà de son échéance officielle prévue en 2026**.
- **Langage du texte** : Les LMDC et le Groupe arabe ont proposé de supprimer toutes les puces du projet de texte, ne laissant que les titres de section, tandis que d'autres Parties s'y sont opposées, souhaitant conserver plus de substance.

Questions Ouvertes

Plusieurs questions restent en suspens et nécessitent une résolution à la CdP30 :

- La **finalisation du contenu de la note informelle** et des éléments qui devraient figurer dans une décision de la CMA 7.
- La **portée exacte et le mandat futur du MWP** au-delà de 2026, et s'il doit inclure de nouveaux objectifs ou rester un espace facilitateur.
- Les **détails opérationnels et le financement de la plateforme numérique**, et si elle doit être une initiative séparée ou intégrée au MWP.
- La capacité des Parties à **transcender les profondes divergences** entre pays du Nord et du Sud sur les aspects fondamentaux de l'atténuation et du financement.

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP30 (Belém)

Le chemin vers la CdP30 à Belém (10-21 novembre 2025) s'annonce chargé et complexe.

- Le **MWP continuera d'être négocié à la SB63** (qui se tiendra à Belém), en se basant sur la note informelle issue de la SB 62.
- La Présidence de la CdP30 devra s'efforcer de **transformer les discussions techniques en décisions politiques urgentes** pour faire face à la crise climatique.
- Les Parties devront trouver des moyens de **faire avancer des actions concrètes** sur l'atténuation, en particulier la transition hors des combustibles fossiles, sur laquelle peu de progrès a été fait à Bonn.
- Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné la nécessité d'aller "plus loin, plus vite et de manière plus équitable" et a insisté sur l'importance de trouver un terrain d'entente entre les sessions pour "garder 1.5 en vie".
- Le manque de progrès concrets à Bonn sur des sujets clés comme le MWP signifie que Belém aura la lourde tâche de faire avancer ces points pour "démontrer au monde que la coopération climatique peut donner des résultats".

3.6. Programme de travail des Émirats arabes unis sur la transition juste

Le Programme de travail sur la transition juste des Émirats arabes unis (PTTJ) a compté parmi les sujets de négociation clé lors de la SB62, reflétant des divergences profondes malgré quelques points de convergence. Créé lors de la CMA-4 à Charm el-Cheikh en 2022, le PTTJ vise à examiner les trajectoires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, en intégrant les dimensions énergétiques, socio-économiques et humaines, au travers de dialogues et d'un événement ministériel annuel de haut niveau.

Résultats des Négociations à la SB62

Les négociations à la SB62, marquées par une atmosphère tendue et des retards initiaux dans l'adoption de l'ordre du jour général, n'ont abouti à **aucun texte de conclusions formel** pour le PTTJ. Le projet de texte a été renvoyé à la SB63, qui se tiendra lors de la CdP30 à Belém, sous la forme d'une **note informelle**. Ce document est explicitement décrit comme ne reflétant "pas un consensus" et n'ayant "pas de statut officiel".

Points de Convergence

- **Poursuite des discussions** : Les Parties ont convenu de poursuivre l'examen du PTTJ à la SB63 (CdP), en se basant sur la note informelle préparée à la SB62.
- **Dialogue sur l'adaptation et la résilience** : Le troisième dialogue du PTTJ, axé sur le renforcement de l'adaptation et de la résilience dans le contexte des transitions justes, a été salué par les Organes subsidiaires.
- **Éléments contextuels du PTTJ** : Les Parties ont suggéré d'inclure dans le PTTJ des libellés sur sa nature facilitatrice, l'importance de la coopération internationale, les moyens de mise en œuvre (MMO), les droits humains, et le rôle des peuples autochtones. L'importance du dialogue social et des droits du travail a également été soulignée.

Points de Divergence

Les désaccords ont été nombreux et profonds, empêchant toute avancée substantielle :

- **Portée et fonction du PTTJ** : Des divergences persistantes sont apparues entre les pays développés, qui souhaitaient se concentrer sur la transition des travailleurs, et les pays en développement, qui insistaient sur une approche plus holistique du PTTJ. Ces derniers ont souligné la nécessité de refléter la diversité des priorités nationales et des voies de développement, ainsi que le besoin de coopération internationale, de transfert de technologies et de financement.
- **Mesures commerciales unilatérales** : La question des mesures unilatérales restrictives pour le commerce (ex : le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE - CBAM) est restée très controversée. Bien qu'un compromis ait été trouvé pour discuter de ces questions dans le cadre du PTTJ, leur inclusion et leur traitement ont été une "ligne rouge" pour certains pays en développement. La Russie et la Chine ont également demandé l'inclusion de références explicites aux mesures transfrontalières unilatérales et une discussion conjointe avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
- **Moyens de Mise en Œuvre (MMO)** : Les pays en développement ont constamment insisté sur l'inclusion d'indicateurs relatifs aux MMO dans le texte, soulignant l'importance de l'accès au financement, à la technologie et au renforcement des capacités pour une transition juste.
- **Lien avec l'objectif de 1,5°C et l'abandon des combustibles fossiles** : Des discussions ont eu lieu sur l'opportunité de souligner les "opportunités socio-économiques associées à la transition vers l'abandon des combustibles fossiles", avec des désaccords sur l'inclusion de l'utilisation des combustibles fossiles pour l'accès à l'énergie dans les pays en développement.

Questions Ouvertes

- La **finalisation du texte de la note informelle** et les éléments qui devraient figurer dans une décision de la CMA-7. En particulier, les divergences sur la formulation de l'accès à l'énergie propre, incluant ou non l'utilisation des combustibles fossiles, restent en suspens.
- Le **mandat et les arrangements institutionnels futurs du PTTJ** au-delà de son évaluation prévue en 2026.
- La manière de **traiter les impacts des mesures commerciales unilatérales** dans le cadre du PTTJ et comment cela sera reflété dans un résultat formel.
- La capacité des Parties à **transcender les divisions fondamentales** entre pays du Nord et du Sud sur le financement et l'atténuation pour aboutir à des résultats concrets.

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP (Belém)

- Le PTTJ continuera d'être négocié à la **SB63 à Belém (10-21 novembre 2025)**, en s'appuyant sur la note informelle de la SB62.
- La Présidence de la CdP devra s'efforcer de traduire les discussions techniques en **décisions politiques urgentes**.

- Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné la nécessité pour les négociateurs de "trouver un terrain d'entente" entre les sessions pour "maintenir l'objectif de 1,5°C en vie".
- Le fait que les négociations à Bonn aient abouti à des "progrès très limités" sur des sujets clés comme le PTTJ signifie que Belém aura la lourde tâche de faire avancer ces points pour "démontrer au monde que la coopération climatique peut donner des résultats".
- La proposition d'inclure de nouvelles dispositions institutionnelles, y compris un mécanisme de suivi pour le PTTJ, pourrait être un domaine de négociation important à Belém.

3.7. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre

Le Forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte aborde les **conséquences socio-économiques des actions climatiques, en particulier des mesures d'atténuation**. Créé par la COP16, il sert de plateforme pour échanger des informations et des bonnes pratiques sur ce sujet. Lors de la SB62, ce point de l'ordre du jour a été marqué par d'importantes divergences, notamment concernant l'inclusion des mesures commerciales unilatérales.

Résultats des Négociations à la SB62

Les discussions sur les mesures de riposte ont eu lieu au sein d'un groupe de contact, mais les Parties ont exprimé des **points de vue divergents sur le mandat du Forum**, en particulier concernant le Comité d'experts de Katowice (CKI). Un événement a eu lieu le 16 juin pour partager des expériences sur la diversification économique, la transition de la main-d'œuvre et l'évaluation de l'impact des mesures de riposte.

En fin de compte, les Organes subsidiaires (SB) ont **adopté des conclusions**, dans lesquelles ils :

- Demandent au CKI de **prioriser certaines activités** (2, 5-13 et 16-17) de son plan de travail pour 2026-2030.
- Prennent note du document de travail de la SB62 et **invitent les Parties à soumettre leurs propositions avant le 30 septembre 2025** pour examen lors de la SB63.
- Conviennent de **poursuivre leurs travaux à la SB63** sur la base de ce document, en tenant compte des observations soumises, en vue de recommander un projet de décision pour la CdP, la CMP20 et la CMA7.

Malgré ces avancées procédurales, les Parties n'ont pas pu finaliser un texte de décision substantiel, et le projet a été **renvoyé à Belém sous forme de note informelle**.

Points de Convergence

- **Poursuite des discussions** : Les Parties ont convenu de continuer l'examen de ce point lors de la SB63.
- **Discussion sur les mesures unilatérales dans le cadre du PTTJ** : Suite à un compromis sur l'ordre du jour initial de la SB62, il a été convenu que les questions liées aux mesures unilatérales restrictives pour le commerce seraient discutées dans

les points pertinents de l'ordre du jour, y compris le Programme de travail sur la transition juste (PTTJ). Ce fut un point de convergence procédural crucial qui a permis l'adoption de l'ordre du jour après deux jours de blocage.

- **Priorisation des activités du CKI** : Les SB ont demandé au CKI de se concentrer sur des activités spécifiques de son plan de travail.

Points de Divergence

Les désaccords ont été nombreux et persistants :

- **Mesures Commerciales Unilatérales (MCU)** : C'est le **point le plus controversé**. Le groupe des Pays en développement animés du même esprit (LMDC) a proposé d'en faire un point d'ordre du jour autonome, ce qui a entraîné un conflit prolongé. Bien qu'un compromis ait été trouvé pour discuter des MCU dans le cadre du PTTJ, leur **portée et leur profondeur de discussion au sein du PTTJ sont restées non résolues**.
  - Le G77+Chine et la Fédération de Russie ont insisté pour inclure les MCU comme un domaine prioritaire pour le Forum et le CKI, ou pour leur accorder un temps de discussion dédié.
  - L'Union européenne (UE), le Royaume-Uni, le Canada et le Japon ont **fermement rejeté cette approche**, arguant que les questions commerciales relèvent de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
  - Certaines Parties craignaient que la discussion des MCU au sein de la CCNUCC ne retarde les progrès sur d'autres points de l'ordre du jour.
- **Mandat du Forum** : Il y a eu des désaccords sur l'opportunité d'élargir immédiatement le mandat du Forum et du CKI sur la base d'une décision politique, certains pays souhaitant attendre le rapport annuel du CKI.
- **Dialogue Mondial sur les Mesures de Riposte** : La proposition du G77+Chine de commencer à travailler sur un projet de texte de décision pour un dialogue mondial a été **rejetée par le Royaume-Uni**, qui a souligné l'absence de mandat pour une telle élaboration à la SB62.

Questions Ouvertes

- Comment et dans quelle mesure les **mesures commerciales unilatérales** seront-elles intégrées et traitées de manière substantielle au sein du PTTJ ou d'autres forums de la CCNUCC ?
- La question de la **nécessité et du mandat d'un "dialogue mondial"** spécifique sur les mesures de riposte reste à trancher.
- Comment les Parties parviendront-elles à surmonter les **divergences fondamentales sur la responsabilité historique** et le financement, qui sous-tendent une grande partie des tensions sur les mesures de riposte ?

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

Les discussions sur les mesures de riposte seront **poursuivies lors de la SB63 à Belém (10-21 novembre 2025)**. Les Parties sont invitées à soumettre de nouvelles propositions d'ici le

30 septembre 2025 pour éclairer ces délibérations. L'objectif est de **recommander un projet de décision** pour examen et adoption par la CdP, la CMP20 et la CMA7. La Présidence brésilienne de la CdP aura la tâche complexe de traduire les discussions techniques en **décisions politiques urgentes**, alors que l'agenda de Belém est déjà lourd et complexe en raison des progrès limités sur des sujets clés comme celui-ci à Bonn.

3.8. Travaux conjoints sur l'agriculture et la sécurité alimentaire

Le **Travail Conjoint de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire (SSJA)** est une initiative quadriennale, lancée en 2022, visant à intégrer l'agriculture dans l'action climatique et l'adaptation. Ce domaine est d'une importance capitale, notamment en vue de la **CdP au Brésil**, un acteur majeur des systèmes alimentaires mondiaux, et compte tenu du rôle central des systèmes alimentaires dans le changement climatique et la perte de biodiversité. Le SSJA vise à produire des rapports de synthèse annuels, organiser des ateliers et développer un portail en ligne pour le partage d'informations.

Résultats des Négociations à la SB62

Lors de la SB62, le projet du SSJA a été **adopté sans objection**, marquant une avancée procédurale significative. Les discussions ont porté sur la nécessité d'une **mise en œuvre effective** en atteignant les petits exploitants et en déployant des solutions climatiques. Les Parties ont également accueilli favorablement le rapport de synthèse annuel sur les travaux menés par les organes constitués et les entités financières, invitant le Secrétariat à en assurer le suivi pour la deuxième synthèse annuelle. Il a été demandé au Comité permanent des finances de présenter un rapport sur l'accélération du financement pour des systèmes alimentaires et agricoles durables lors de la SB63. Un modèle développé par le Secrétariat pour la soumission d'informations via le portail en ligne, permettant le classement par projet, a été salué.

Points de Convergence

- **Adoption consensuelle** du projet de texte, indiquant un accord sur le cadre général et les objectifs du SSJA.
- **Reconnaissance partagée** de l'importance d'aligner le financement de l'agriculture avec les objectifs climatiques.
- Un **intérêt commun** a été manifesté pour renforcer l'implémentation efficace, notamment en ciblant les petits exploitants et en développant des solutions climatiques appropriées.
- L'**utilité du portail en ligne** comme outil de diffusion d'informations et de facilitation des projets a été soulignée et validée.
- Les Parties ont convergé sur le rôle du Secrétariat pour la **synthèse des informations** relatives aux besoins financiers et aux obstacles rencontrés.

Points de Divergence

Bien que le projet de décision ait été adopté sans objection majeure sur le fond du SSJA à la SB62, des divergences sous-jacentes, souvent liées à des problématiques plus larges, persistent et impactent indirectement ce secteur :

- **Approches contrastées** : Des visions différentes s'affrontent, entre un secteur de l'agrobusiness qui voit la crise climatique comme une opportunité d'investissement, et des organisations sociales et ONG qui promeuvent l'agroécologie comme voie principale.
- **Déficits de financement** : Des lacunes importantes dans le financement persistent, et le désaccord sur la manière de les combler ou sur les responsabilités des contributeurs (financement public versus privé) demeure vif dans les négociations climatiques plus larges sur le financement, ce qui affecte la capacité à soutenir l'action agricole.
- **Propositions clés en suspens** : Certains projets fondamentaux pour l'agriculture (comme les Plans Nationaux d'Adaptation et l'Objectif Mondial d'Adaptation) restent au stade de projet, sans consensus final sur des éléments cruciaux.

Questions Ouvertes

- Comment **combler le fossé de financement** et assurer un soutien financier suffisant, prévisible et accessible pour l'agriculture, notamment pour les pays en développement et les groupes vulnérables ?
- Comment les différentes approches (agroécologie, agriculture intelligente face au climat, etc.) seront-elles **effectivement mises en œuvre et coordonnées** pour optimiser l'action climatique dans l'agriculture ?
- Comment le **portail en ligne** sera-t-il pleinement développé et exploité pour faciliter le partage d'informations et l'harmonisation des efforts ?
- Quelle sera la **priorité réelle accordée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire** au sein du Nouvel Objectif Collectif Quantifié de financement climatique, et comment les engagements se traduiront-ils en actions concrètes ?

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

Les discussions sur le SSJA seront **poursuivies lors de la SB63** à Belém (10-21 novembre 2025), avec un accent sur le suivi de la mise en œuvre. Le **Comité permanent** présentera son rapport sur le financement des systèmes alimentaires durables à la SB63, ce qui devrait éclairer les prochaines étapes. Le **portail en ligne** continuera d'être un outil clé pour faciliter le partage d'informations et la coordination. La **Feuille de route Baku à Belém sur le financement climatique**, qui vise à mobiliser 1 300 milliards USD par an d'ici 2035, représente une **opportunité majeure** pour prioriser le financement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. La CdP à Belém sera l'occasion de prendre des décisions cruciales et de concrétiser les propositions, potentiellement en explorant des terrains d'entente comme l'**agriculture intelligente face au climat**.

3.9. Questions relatives au fonctionnement du mécanisme de développement propre (MDP)

Le **Mécanisme de développement propre (MDP)** est un mécanisme de marché établi dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les discussions concernant le MDP se sont principalement articulées autour de deux questions fondamentales : le calendrier et le processus de sa **"désactivation" ou "extinction"**, ainsi que la gestion des ressources financières de son Fonds fiduciaire, y compris le transfert de son solde vers d'autres domaines.

Résultats des Négociations à la SB62

Lors de la SB62 à Bonn, les discussions sur le MDP ont été menées lors de consultations informelles co-facilitées par Kate Hancock (Australie) et Alick Muvundika (Zambie). Un projet de texte a été présenté pour examen. Bien que des conclusions aient été adoptées, le texte reste une note informelle qui ne reflète pas un consensus final et est sujet à révision, posant des bases fragiles mais nécessaires pour les négociations futures.

Points de Convergence

- **Reconnaissance de l'approche de la fin du MDP** : Il y a un consensus implicite que le MDP approche de sa conclusion, les règles de l'Article 6 de l'Accord de Paris étant désormais plus claires.
- **Transmission du texte pour examen futur** : Les Organes Subsidiaires (OSCST et OSMOE) ont convenu de poursuivre l'examen de cette question lors de la SB63 (novembre 2025). La question est transmise à la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 20) pour examen sur la base du projet de texte élaboré par les co-facilitateurs.
- **Demande d'informations au Secrétariat** : L'OSCST a demandé au Secrétariat de fournir une mise à jour à l'OSCST63 sur l'état des fonds disponibles dans le Fonds fiduciaire du MDP, ainsi qu'une évaluation des coûts et des ressources associées à différentes dates de fin du MDP.

Points de Divergence

- **Calendrier de la "disparition progressive" du MDP** :
  - L'**Union européenne (UE)**, le **Royaume-Uni**, l'**Alliance des Petits États Insulaires (AOSIS)**, le **Japon**, la **Norvège** et la **Nouvelle-Zélande** ont soutenu l'adoption des dates les plus précoces techniquement réalisables pour la fin du MDP.
  - Les **Pays les Moins Avancés (PMA)** et le **Groupe africain** ont préféré les dates les plus tardives possibles.
  - Le **Brésil** a pris note de l'approche de la conclusion du MDP mais a réservé ses observations.
- **Destination des ressources restantes du Fonds fiduciaire du MDP** : Les Parties ont exprimé des points de vue divergents sur l'affectation de ces fonds. Les principales options proposées incluent :
  - Un transfert au **Fonds d'adaptation**.

- Un soutien aux questions liées à l'**Article 6** de l'Accord de Paris.
- Le **renforcement des capacités**.
- Une combinaison de ces éléments.

Questions Ouvertes

- Quelle sera la **date définitive et le processus de cessation** des activités du MDP?
- Comment les **ressources financières restantes** du Fonds fiduciaire du MDP seront-elles allouées et gérées de manière équitable et efficace pour soutenir l'action climatique ?
- Comment le Secrétariat va-t-il évaluer les coûts et les ressources disponibles pour les différentes dates de fin du MDP ?

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

Les discussions sur le fonctionnement du MDP se poursuivront lors de la **SB63 à Belém (novembre 2025)**. Le Secrétariat est chargé de fournir une mise à jour sur l'état des fonds et une évaluation des coûts/ressources associés aux différentes options de calendrier. La **CMP 20**, qui se tiendra en marge de la CdP à Belém (10-21 novembre 2025), sera l'instance clé pour l'examen de cette question et l'adoption potentielle d'une décision. La résolution de ces points est essentielle pour une transition ordonnée des mécanismes de marché du Protocole de Kyoto vers ceux de l'Accord de Paris.

3.10. Questions relatives à l'article 6 de l'Accord de Paris

L'**Article 6 de l'Accord de Paris** offre la base de mécanismes collaboratifs, incluant à la fois des approches de marché (Articles 6.2 et 6.4) et des **approches non fondées sur le marché (ANM)**, relevant de l'**Article 6.8**. Les ANM visent à soutenir les Parties dans la mise en œuvre de leurs CDN et à renforcer l'ambition en matière d'atténuation et d'adaptation, dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Le **Comité de Glasgow sur les approches non fondées sur le marché (GCNMA)** a été créé pour mettre en œuvre ce cadre et son programme de travail, avec pour objectif de renforcer les liens et de créer des synergies entre l'atténuation, l'adaptation, le financement, le transfert de technologies et le renforcement des capacités.

Résultats des Négociations à la SB62

Lors de la SB62 à Bonn, un groupe de contact a examiné les questions relatives à l'Article 6.8. Le **GCNMA n'a pas été en mesure de conclure ses délibérations** sur le sujet. Par conséquent, la question sera transmise à la session suivante, la SB63 à Belém, **sans qu'un projet de texte ne soit reporté**. Cela signifie que le GCNMA 8 devra reprendre le travail à partir de zéro sur le texte.

Le Secrétariat a fourni une mise à jour sur l'état d'avancement de la plateforme des ANM, indiquant que **deux ANM ont été enregistrées et 23 fournisseurs de soutien se sont inscrits** sur la plateforme. Les discussions ont également porté sur l'idée d'organiser une session dédiée lors de la CMA 7 (CdP) pour examiner des ANM spécifiques.

Points de Convergence

- **Poursuite des discussions** : Il a été convenu de poursuivre l'examen de cette question lors de la **SB63 à Belém (novembre 2025)**.
- **Plateforme des ANM** : Le développement et l'opérationnalisation de la plateforme des ANM, avec l'enregistrement de quelques initiatives et fournisseurs de soutien, montrent un progrès technique, bien que des divergences subsistent sur son utilisation.
- **Session dédiée à la CMA 7** : Les Parties ont examiné la possibilité d'organiser une session spécifique à la CMA 7 pour discuter des ANM.

Points de Divergence

- **Inclusion de références spécifiques** : Les Parties ont fortement divergé sur l'inclusion de références à des régions ou des approches spécifiques, comme le "**Mécanisme conjoint amazonien d'atténuation et d'adaptation**" ou les "approches conjointes d'adaptation et d'atténuation". La République démocratique du Congo s'est opposée à la référence à l'Article 5 (Forêts), considérant que son mandat est déjà établi.
- **Lien entre la plateforme des ANM et le financement** : Des désaccords ont persisté quant à la nature du lien entre la plateforme des ANM et le financement.
- **Filtres de la plateforme** : Certaines Parties se sont opposées à l'ajout de filtres nationaux pour les petits États insulaires en développement (SIDS) ou de filtres sectoriels sur les forêts à la plateforme des ANM.
- **Portée des discussions** : Le Groupe africain a exprimé sa volonté d'approfondir les discussions sur des ANM spécifiques, mais a insisté pour que cela soit limité aux ANM **enregistrées**.

Questions Ouvertes

- Comment résoudre les divergences concernant les références géographiques ou sectorielles dans le cadre des ANM ?
- Quel sera le rôle précis de la plateforme des ANM et comment sera-t-elle liée aux questions de financement ?
- La CMA 7 accueillera-t-elle effectivement une session dédiée aux ANM spécifiques et sous quelles modalités, étant donné l'absence de texte de négociation reporté ?

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

Les discussions sur le programme de travail au titre du cadre pour les approches non fondées sur le marché se poursuivront lors de la **SB63 à Belém (novembre 2025)**, dans le cadre de la **8e session du GCNMA**. Le fait qu'aucun projet de texte n'ait été adopté et reporté de la SB62 signifie que les négociateurs devront repartir de la base pour tenter de trouver un consensus et élaborer un projet de décision pour la CMA 7. La CdP (CMA 7), qui se tiendra à Belém du 10 au 21 novembre 2025, sera une étape cruciale pour avancer sur ces questions

et potentiellement adopter des décisions concrètes sur la mise en œuvre des ANM, notamment en tenant compte des défis de la mise en œuvre des décisions du Bilan Mondial.

3.11. Questions méthodologiques

Les sessions de la SB62 visaient à faire avancer les discussions techniques en vue de la 30e Conférence des Parties (CdP) à Belém, Brésil, du 10 au 21 novembre 2025. Parmi les points à l'ordre du jour figuraient des questions méthodologiques cruciales pour la transparence et le suivi des efforts climatiques mondiaux.

Interface de données sur les gaz à effet de serre (GES)

L'interface de données sur les GES est un outil en ligne conçu pour faciliter l'accès, la recherche et le tri des informations fournies par les Parties. Lors de l'OSCST61, il avait été demandé au Secrétariat d'élaborer un plan de travail pour son développement futur, en y intégrant les données de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris.

Résultats des Négociations à la SB62 :

Les consultations informelles ont été co-facilitées par Fredrick Ouma (Kenya) et Daniela Romano (Italie). À l'issue de ces discussions, des **conclusions ont été adoptées**. L'OSCST a demandé au Secrétariat de poursuivre le développement de l'interface de données sur les GES en utilisant l'infrastructure du pôle de données climatiques. Il a également été demandé au Secrétariat de développer et de publier des modules. Une mise à jour sur l'état d'avancement devra être fournie à l'OSCST63, et des modules supplémentaires seront examinés à l'OSCST64.

Points de Convergence

Les Parties ont convergé sur la nécessité de **continuer le développement de l'interface**, en tirant parti de l'infrastructure existante du pôle de données climatiques. L'idée de développer et de publier de nouveaux modules a également fait consensus.

Points de Divergence

Les sources fournies n'indiquent **pas de divergences majeures spécifiques** concernant l'interface de données sur les GES, car les conclusions ont été adoptées telles que présentées.

Questions Ouvertes

Bien que les conclusions aient été adoptées, la décision de considérer des **modules supplémentaires à l'OSCST 64** implique que la portée et les fonctionnalités futures de l'interface restent des sujets de discussion pour les sessions à venir.

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

Le Secrétariat est chargé de fournir une mise à jour sur ce point à l'**OSCST63**, qui se tiendra en novembre 2025, conjointement avec la CdP à Belém.

Émissions des carburants utilisés pour l'aviation internationale et le transport maritime

Ce point de l'ordre du jour aborde les émissions provenant des combustibles utilisés dans les secteurs de l'aviation et du transport maritime internationaux.

Résultats des Négociations à la SB62 : Les consultations informelles ont été co-facilitées par Francis Mwangi (Kenya) et Jakob Wiesbauer-Lenz (Autriche). Les Parties ont pris connaissance des rapports de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI). Les **conclusions ont été adoptées**, et il a été convenu de poursuivre l'examen de cette question lors de l'OSCST63.

Points de Convergence : Un accord a été trouvé sur les conclusions de procédure, et les Parties ont reconnu la nécessité de **continuer l'examen de ce sujet** lors de la prochaine session.

Points de Divergence : Les sources ne mentionnent **pas de divergences explicites** significatives sur ce point lors de la SB62, les discussions ayant abouti à des conclusions procédurales pour la poursuite des travaux.

Questions Ouvertes : La nature du dossier implique que les discussions futures se concentreront sur les **moyens de réduire ces émissions** et sur les **mesures concrètes à mettre en œuvre**, bien que les sources ne détaillent pas de questions spécifiques restant en suspens à la SB62.

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

L'OSCST poursuivra l'examen de cette question lors de l'OSCST 63, qui aura lieu pendant la CdP à Belém.

3.12. Coopération avec d'autres organisations internationales

La question de la coopération avec d'autres organisations internationales est un point crucial à l'ordre du jour de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), visant à renforcer les synergies et l'efficacité des efforts climatiques mondiaux.

Résultats des Négociations à la SB62

Lors de la SB62 à Bonn, l'OSCST a mené des consultations sur ce sujet, présidées par Adonia Ayebare. Les **conclusions ont été adoptées** telles que présentées.

Spécifiquement, l'OSCST a **pris note des informations** contenues dans le document FCCC/SBSTA/2025/INF.1, qui résume les activités de coopération pertinentes. Un point clé des conclusions a été l'accord selon lequel les **collaborations devraient être étendues au-delà des cadres existants pour une plus grande inclusivité**.

Points de Convergence

- Les Parties ont unanimement souligné la nécessité de **renforcer les synergies et la coopération** entre les trois Conventions de Rio (Changement climatique, Biodiversité et Désertification).
- Il a été convenu de **poursuivre l'examen de cette question** lors de la session suivante, l'OSCST63.

- De nombreuses Parties ont soutenu l'idée d'inviter les Parties et les observateurs à **soumettre des vues supplémentaires** d'ici le 30 septembre 2025 pour éclairer les discussions futures.
- L'Union Européenne (UE), le Canada et le Groupe pour l'Intégrité Environnementale (GIE) ont suggéré que les discussions sur les synergies devraient s'étendre **au-delà des Conventions de Rio à d'autres organismes internationaux**, et l'UE, l'Australie et le GIE ont proposé de **relancer des sessions d'information** avec des présentations d'organisations internationales sous ce point de l'ordre du jour.

Points de Divergence

Bien que la poursuite du dialogue soit soutenue, des divergences ont subsisté quant à la **prominence de ce sujet à la CdP**. Palau et le GIE ont plaidé pour un espace dédié pour la poursuite du dialogue à la CdP, tandis que l'UE et l'Australie ont estimé qu'il n'était **pas nécessaire de créer un point d'ordre du jour supplémentaire ou distinct** à Belém. Le Royaume-Uni a souligné que les synergies devraient être intégrées dans l'ensemble des questions plutôt que traitées isolément.

Questions Ouvertes

- Comment les Parties concilieront-elles les différentes visions concernant le statut de ce point à la CdP : un dialogue intégré à d'autres thèmes ou un agenda propre ?
- Quelles organisations internationales spécifiques, au-delà des Conventions de Rio, seront prioritaires pour le renforcement de la coopération ?
- Comment les soumissions reçues d'ici le 30 septembre 2025 influenceront-elles l'orientation future des discussions ?

Prochaines Étapes et Perspectives pour la CdP

L'OSCST **continuera son examen de la coopération avec d'autres organisations internationales lors de l'OSCST63**, qui se tiendra en marge de la CdP à Belém, Brésil, du 10 au 21 novembre 2025. Les **soumissions de vues des Parties et observateurs d'ici le 30 septembre 2025** seront essentielles pour informer ces discussions et potentiellement définir des actions concrètes pour une coopération internationale renforcée.

3.13. Autres points de négociations et résultats clés

Les sessions de la SB62 ont été marquées par des discussions intenses et souvent tendues, reflétant des divergences profondes, en particulier entre pays développés et en développement. Malgré la conclusion de certains points, de nombreux dossiers restent ouverts pour la CdP30.

Financement Climatique

Les questions financières ont dominé l'agenda, soulignant la **méfiance persistante** et le besoin urgent de ressources pour l'action climatique.

Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) – Feuille de route Bakou-Belém 1 300 Md$/an

Les consultations ont mis en évidence un **désaccord fondamental** sur les sources de financement et le partage du fardeau. Les pays en développement (G77/Chine, PMA, AOSIS) ont insisté sur l'obligation des pays développés de fournir des **financements publics sous forme de subventions** et de dons, en lien avec leur responsabilité historique. Les pays développés, en revanche, ont appelé à la **mobilisation de toutes les sources de financement**, y compris le secteur privé, et à l'élargissement de la base des contributeurs (incluant d'autres pays à revenu élevé). La feuille de route est en cours d'élaboration par les Présidences (CdP29/CdP) et n'est pas un élément négocié formellement, ce qui suscite des inquiétudes quant à son caractère inclusif et ses résultats concrets, notamment sur le processus formel et la garantie des 300 Milliards USD du NCQG. Un premier projet est attendu fin septembre et le rapport final pour fin octobre 2025, après plusieurs consultations (Shamaki, Climate Week, pré-COP).

Mise en œuvre de l'Article 9.1 de l'Accord de Paris

Ce point, qui oblige les pays développés à fournir un soutien financier, a été l'une des principales causes du **retard de deux jours dans l'adoption de l'ordre du jour** de la SB62. Un compromis a permis des consultations de fond, mais les divergences subsistent quant à la nécessité d'un **point d'ordre du jour autonome** à la CdP. Les pays en développement ont déploré le manque de volonté politique des pays développés à honorer cette obligation juridique.

Questions relatives au Fonds d'Adaptation

Des progrès ont été faits sur les dispositions de transition du Fonds pour qu'il serve exclusivement l'Accord de Paris. Cependant, des **divergences demeurent sur le calendrier du cinquième examen** du Fonds (immédiat ou après la transition) et la modification de la terminologie de la composition du Conseil.

Dialogue de Charm el-Cheikh sur l'Article 2.1(c)

Le cinquième atelier de ce dialogue a eu lieu, visant à rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire de développement à faibles émissions de GES. Bien que le dialogue se poursuive, il n'existe **toujours pas d'interprétation commune** du champ d'application de l'Article 2.1(c) ni de ses modalités de mise en œuvre, ce qui complique les discussions sur sa complémentarité avec l'Article 9.

Pertes et Préjudices

Des avancées ont été enregistrées, mais la question cruciale du financement reste une source majeure de discorde.

Examen du Mécanisme International de Varsovie (WIM) 2024

Les Parties ont progressé dans l'élaboration de recommandations sur le renforcement de la complémentarité et de la coordination entre les organismes et l'amélioration de l'accessibilité à l'assistance technique. Des points clés de **divergence** incluent la **quantification des coûts, l'élargissement et la qualité du financement (subventions vs. prêts), et l'inclusion d'un rapport sur l'état des pertes et préjudices**. Le texte non finalisé sera transmis à la CdP pour de nouvelles négociations.

Autres questions clés

Programme de Travail pour une Transition Juste (PTTJ)

Les négociations ont souligné les **désaccords sur la portée** du PTTJ (transition des travailleurs vs. une approche holistique englobant l'adaptation, le financement, et les droits humains). La question des **mesures unilatérales restrictives pour le commerce** a été incorporée comme un sujet de discussion dans le PTTJ, mais son traitement reste très contentieux. Le travail se poursuivra à la SB63.

Dialogue sur la Mise en œuvre des Résultats du Bilan Mondial (GST)

Des **divergences fondamentales** persistent quant à la **portée du dialogue** : doit-il couvrir tous les éléments du GST (mitigation, adaptation, moyens de mise en œuvre) ou se concentrer principalement sur le financement ? La nature des résultats attendus (simple échange de vues vs. décisions concrètes) reste également un point de désaccord. Le texte est fragmenté et sera transmis à la CdP pour consolidation.

Programme de Travail sur l'Atténuation (PTA/MWP)

Peu de progrès concrets ont été réalisés sur l'augmentation de l'ambition en matière d'atténuation. Les discussions sur une **plateforme numérique** pour faciliter la mise en œuvre ont révélé des craintes de duplication et de détournement de l'objectif principal du PTA. Les Parties n'ont pas non plus pu s'entendre sur la poursuite du programme au-delà de 2026.

Programme de Mise en œuvre des Technologies (TIP)

Aucun accord n'a été trouvé à Bonn en raison de **divergences sur son champ d'application et son mandat**, notamment son lien avec la transition énergétique et l'inclusion de technologies spécifiques. Les Parties n'ont pas pu s'accorder sur un texte et la question a été reportée à la SB63.

Genre

Des discussions approfondies sur le nouveau Plan d'Action sur le Genre (PAG) ont eu lieu, avec une convergence sur la nécessité d'un PAG pragmatique, ambitieux et inclusif. Cependant, des **divergences persistantes sur la terminologie du genre** ont compliqué les avancées, certains pays défendant une interprétation binaire ou liée au contexte national, tandis que d'autres (UE, Canada, Norvège) ont plaidé pour une approche intersectionnelle et le respect des droits humains. Les travaux se poursuivront à la SB63.

4. Conclusions et Perspectives pour la CdP30

Les 62èmes sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMOE62) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST62) de la CCNUCC, tenues à Bonn du 16 au 26 juin 2025, ont servi de réunions préparatoires cruciales pour la prochaine 30ème Conférence des Parties (CdP) à Belém, Brésil, du 10 au 21 novembre 2025. Ces sessions ont été marquées par des discussions intenses et souvent tendues, reflétant de profondes divisions, particulièrement entre les nations développées et en développement, principalement sur la question du financement. Une préoccupation transversale majeure mise en évidence par la SB62 est la **priorité urgente de restaurer la confiance** dans le processus de la CCNUCC. Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné que les 30 heures passées à négocier les ordres du jour ont été "difficiles et n'ont pas reflété l'urgence à laquelle nous sommes confrontés".

Principaux Résultats des Négociations et Divergences

Financement Climatique Les questions financières sont restées au cœur de l'agenda, soulignant la méfiance persistante et le besoin urgent de ressources pour l'action climatique.

- **Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NOCQ) et la Feuille de Route Bakou-Belém vers 1 300 Milliards de Dollars :** Le NOCQ, adopté lors de la CdP29, a fixé un objectif central de **300 milliards de dollars par an d'ici 2035**, avec les pays développés en tête, et un objectif mondial global d'au moins **1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035** provenant de toutes les sources publiques et privées. Les consultations à la SB62 sur la 'Feuille de Route Bakou-Belém vers 1 300 milliards de dollars' ont révélé des désaccords fondamentaux. Les pays en développement (G77/Chine, PMA, AOSIS) ont insisté sur l'obligation des pays développés de fournir un **financement public sous forme de subventions et de financements très concessionnels**, en particulier pour l'adaptation et les pertes et préjudices, compte tenu de leur responsabilité historique. Les pays développés, à l'inverse, ont appelé à la mobilisation de **toutes les sources de financement, y compris les financements privés**, et à l'élargissement de la base des contributeurs pour inclure d'autres pays à revenu élevé et par le biais de taxes mondiales. La feuille de route est élaborée par les Présidences par le biais de consultations et **n'est pas un point formellement négocié**, ce qui suscite des inquiétudes quant à sa transparence et son inclusivité. Les Présidences prévoient de soumettre un rapport final sur cette feuille de route d'ici le 27 octobre 2025. Le Cercle des Ministres des Finances, mis en place par la Présidence de la CdP, devrait contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette feuille de route.
- **Mise en œuvre de l'Article 9.1 de l'Accord de Paris :** Ce point, concernant l'obligation des pays développés de fournir un soutien financier, a causé un **retard de deux jours dans l'adoption de l'ordre du jour de la SB62**. Un compromis a été trouvé pour des consultations substantielles sur l'Article 9.1 à la SB62, avec un rapport attendu à la SB63/CdP pour déterminer la voie à suivre, y compris la possibilité d'un point d'ordre du jour autonome. Les pays en développement (LMDC, Groupe arabe, Groupe africain) ont exprimé leur déception face à la réticence des pays développés à aborder leur obligation légale de soutien financier, soulignant que le financement public est crucial pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Ils ont proposé un programme de travail sur les modalités de mise en œuvre de l'Article 9.1, couvrant notamment le triplement du financement de l'adaptation, le soutien des finances publiques au Fonds pour les pertes et préjudices, et la prévisibilité du soutien.

- **Financement de l'Adaptation :** Bien que les Parties aient convenu à la COP26 de **doubler le financement de l'adaptation par rapport aux niveaux de 2019 d'ici 2025**, atteignant environ 40,6 milliards de dollars, les discussions sur son augmentation sont restées difficiles. Le Groupe des PMA a proposé un objectif de **triplement du financement de l'adaptation d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2022**. Cependant, les discussions sur ce point ont été limitées dans le cadre des négociations sur le financement. Les pays en développement ont souligné la nécessité de financements d'adaptation sous forme de subventions et à des conditions concessionnelles, avec des décaissements rapides.
- **Dialogue de Charm el-Cheikh sur l'Article 2.1(c) :** Le cinquième atelier s'est concentré sur l'alignement des flux financiers et leur complémentarité avec l'Article 9. Malgré le dialogue en cours, il n'y a **toujours pas d'interprétation commune de sa portée** ou de ses modalités de mise en œuvre. Les pays en développement ont plaidé pour que les efforts au titre de l'Article 2.1(c) soient **complémentaires au financement climatique au titre de l'Article 9**.

Pertes et Préjudices

Des progrès ont été réalisés, mais la question cruciale du financement reste un point de discorde majeur.

- **Fonds pour les Pertes et Préjudices (FRLD) :** Le Fonds a été créé pour aider les pays en développement particulièrement vulnérables à faire face aux pertes et préjudices induits par le changement climatique. La Banque mondiale est le fiduciaire et hôte intérimaire du Secrétariat du FRLD. Le Conseil du FRLD travaille à traduire l'Instrument directeur du Fonds en politiques opérationnelles et à élaborer la Stratégie de mobilisation des ressources. Une phase de mise en œuvre précoce, les **Modalités de mise en œuvre de la Barbade (BIM)**, dispose d'une enveloppe totale de **250 millions de dollars** et vise à décaisser 5 à 20 millions de dollars par demande de financement, principalement sous forme de subventions.
- **Examen du Mécanisme international de Varsovie (WIM) 2024 :** Les Parties ont progressé sur les recommandations visant à renforcer la complémentarité et la coordination entre les organes liés aux pertes et préjudices et à améliorer l'accès à l'assistance technique. Cependant, des **divergences clés persistent** sur des questions telles que la **quantification des coûts, l'ampleur et la qualité du financement des pertes et préjudices (subventions vs. prêts), et l'inclusion d'un rapport sur l'état des pertes et préjudices**. Le texte non finalisé a été transmis à la CdP pour de nouvelles négociations. Le Réseau de Santiago est désormais pleinement opérationnel et accepte les propositions.

Adaptation

Des avancées ont été réalisées sur les indicateurs de l'Objectif mondial sur l'adaptation, mais la question du financement reste centrale.

- **Objectif Mondial sur l'Adaptation (OMA) :** Un accord a été trouvé sur la base des consultations des Présidents des SB pour fournir des orientations supplémentaires aux experts afin d'affiner la **liste des indicateurs**, avec une mention d'inclure des

indicateurs pour les **Moyens de mise en œuvre** et d'autres facteurs favorables à l'action d'adaptation. Le travail sur la **Feuille de Route de Bakou sur l'Adaptation (BAR)** se poursuivra à Belém. Les experts ont consolidé une liste de **490 indicateurs** à partir de plus de 9 000 options, l'objectif étant de les réduire à un maximum de **100 indicateurs applicables au niveau mondial**. Les pays en développement ont insisté sur l'importance des indicateurs de mise en œuvre, tandis que les pays développés étaient plus réticents à inclure des indicateurs de financement spécifiques. Les SB ont convenu de transmettre la liste des indicateurs à la SB63 en vue d'une décision à la CMA7. Le rapport technique final et la liste réduite des indicateurs devraient être publiés en août 2025, avant un atelier intersessions.

- **Plans Nationaux d'Adaptation (PNA) :** Aucun accord n'a été trouvé sur les PNA, la divergence principale étant l'inclusion des moyens de mise en œuvre. Le G77/Chine a proposé un document de séance (CRP) axé sur le soutien financier et technique. Les négociations sont restées bloquées sur les moyens de mise en œuvre. L'OSMOE a convenu de poursuivre l'examen à l'OSMOE63 sur la base du projet de texte de la SB62, qui contient plus de 160 éléments entre crochets. Les PMA ont exprimé une "profonde déception" face aux obstacles persistants pour accéder au financement de la formulation et de la mise en œuvre des PNA.
- **Programme de Travail de Nairobi (PTN) :** Des conclusions ont été adoptées, reconnaissant le rôle du PTN dans l'échange de connaissances et d'expériences. Les pays en développement ont souligné la nécessité d'inclure toutes les approches d'adaptation (progressives, transformationnelles). Le Secrétariat et les organisations partenaires du PTN ont été invités à fournir un soutien financier et en nature.

Atténuation

Les négociations sur l'atténuation ont fait ressortir des divisions persistantes et un manque de consensus sur les prochaines étapes.

- **Programme de Travail de Charm el-Cheikh sur l'Ambition et la Mise en Œuvre en matière d'Atténuation (MWP) :** Les négociations ont produit une note informelle décrivant les éléments possibles pour Belém, avec des crochets sur la continuité du programme de travail et une plateforme numérique. Une forte résistance à tout résultat sur le MWP persiste, malgré son rôle crucial pour l'alignement avec l'objectif de 1,5°C. L'AOSIS a souligné l'échec du MWP à renforcer l'ambition. L'Inde a affirmé que le MWP n'était pas un échec, mais que les pays en développement manquaient de soutien pour atteindre leurs objectifs ambitieux. Les pays en développement (Groupe africain, PMA, Groupe arabe, Philippines) ont insisté pour que le MWP ne fixe pas de nouveaux objectifs, mais favorise la coopération internationale. Les discussions sur une plateforme numérique pour l'atténuation sont en cours, avec une proposition du Brésil de relier les plateformes existantes. Les divergences persistent quant à la place de cette plateforme (autonome ou dans le cadre du MWP). Aucun texte formel ou conclusions n'a été adopté à la SB62.
- **Article 6 (Mécanismes de Marché) :** Les règles pour les Articles 6.2 et 6.4 ont été finalisées à la CdP29. La SB62 s'est concentrée sur l'expérience initiale de mise en œuvre et les questions techniques pour l'opérationnalisation de l'Article 6.2. Des incohérences ont été identifiées dans la déclaration des autorisations, le suivi et les ajustements correspondants. Les règles pour un registre international et des services

d'inscription supplémentaires ont été publiées. Le partage des avantages et l'équité, le renforcement des capacités et les droits des peuples autochtones restent des points non résolus. Le soutien à la mise en œuvre se poursuit en 2025 avec des formations et des discussions techniques.

Bilan Mondial (GST)

Des divergences importantes persistent sur la portée et les résultats du dialogue sur la mise en œuvre du Bilan Mondial.

- **Mise en œuvre des Résultats du Bilan Mondial (Dialogue des Émirats Arabes Unis) :** Les divergences subsistent sur la portée (mise en œuvre globale vs. focalisation sur le financement), le calendrier (jusqu'en 2026 ou 2028), les contributions et les résultats du dialogue. Les pays développés (UE, Australie, Royaume-Uni) ont plaidé pour une portée large couvrant tous les éléments, tandis que les LMDC ont insisté pour que le dialogue se concentre sur les facteurs habilitants et les obstacles, tels que les mesures commerciales unilatérales, plutôt que sur l'évaluation des progrès collectifs ou la mise en œuvre des CDN. Les co-facilitateurs ont compilé deux versions du texte dans une seule note informelle en raison des divergences persistantes. Cette note contient de nombreux crochets et options et ne fait pas directement référence à la "transition vers l'abandon des combustibles fossiles".
- **Éléments Procéduraux et Logistiques du GST :** Les Parties ont discuté de l'amélioration du processus du GST. Des divergences ont été notées concernant les sources de données scientifiques, en particulier le rôle du GIEC. L'AOSIS, les PMA, le Groupe africain, l'AILAC, le Royaume-Uni ont soutenu le GIEC comme source principale et l'alignement de ses rapports sur le cycle du GST. La Chine a souligné la nécessité d'une diversité de contributions scientifiques. Les PMA ont insisté pour que les informations scientifiques incluent les connaissances locales et les sources des pays en développement. L'AOSIS et les PMA ont demandé que les pertes et préjudices soient un domaine thématique distinct au sein du GST.

Autres Questions Clés

- **Programme de Travail sur la Transition Juste (JTWP) :** Les négociations ont mis en lumière la nécessité de concilier les différentes priorités, les pays en développement plaidant pour une approche holistique allant au-delà de la simple transition des travailleurs. Les questions clés incluent les **moyens de mise en œuvre, les mesures commerciales unilatérales** et l'alignement sur les voies de 1,5°C. Aucune décision finale n'a été prise, les négociations se poursuivant à la CdP. La note informelle contient des options pour de nouveaux arrangements institutionnels, potentiellement un mécanisme de suivi.
- **Programme de Mise en Œuvre des Technologies (TIP) :** Aucun accord n'a été trouvé en raison de désaccords sur sa portée et son mandat. Les pays en développement ont appelé à des objectifs et indicateurs quantifiables, tandis que les pays développés ont insisté sur l'alignement avec les résultats du GST et les mécanismes existants. La Règle 16 a été appliquée, ce qui signifie que le point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine session.

- **Genre et Changement Climatique :** Les Parties ont souligné que le nouveau Plan d'Action sur le Genre (PAG) devrait être pragmatique, axé sur l'action, intersectionnel, aligné sur les jalons de la CCNUCC, et inclure les moyens de mise en œuvre, le rôle des femmes autochtones, les données ventilées par sexe et un travail décent. Des divergences sur la terminologie du genre ont persisté. De nombreux acteurs ont soutenu le travail intersessions et la participation régionale. Le coût annuel estimé pour les activités envisagées est de 1 434 000 EUR.
- **Recherche et Observation Systématique (ROS) :** Des conclusions ont été adoptées, incluant une référence à 1,5°C (en note de bas de page), reconnaissant le besoin de renforcer les capacités de recherche dans les SIDS, et mentionnant l'atténuation. Les estimations multi-décennales du réchauffement climatique actuel se situent entre **1,34 et 1,41°C**. Des préoccupations ont été exprimées concernant le manque de présentateurs issus des pays en développement. Des appels ont été lancés pour un accent accru sur l'adaptation et l'intégration des scientifiques autochtones. Les discussions ont également porté sur le rôle du 7ème rapport d'évaluation du GIEC (RE7) qui inclura un chapitre sur le financement de l'adaptation et des pertes et préjudices.
- **Arrangements pour les Réunions Intergouvernementales :** Aucun accord n'a été trouvé sur le pays hôte de la COP31 au sein du WEOG (Europe de l'Ouest et autres États). Les détails du Sommet des dirigeants de la CdP sont en attente, avec une demande de ne pas le faire coïncider avec les réunions préparatoires des SIDS. Des orientations ont été fournies aux futurs pays hôtes des CdP sur la logistique, y compris les droits de l'homme, la disponibilité et l'accessibilité des hébergements, et la transparence des accords de pays hôte. Des appels ont été lancés pour prévenir l' "accaparement par les entreprises" et exiger la divulgation des conflits d'intérêts. Les débats sur l'efficacité et la taille des délégations (avec des propositions de plafonnement) ont également eu lieu.
- **Mesures de Riposte :** Des divergences ont été observées sur l'inclusion des mesures commerciales unilatérales comme priorité pour le Forum sur l'impact des mesures de riposte et le Comité d'experts de Katowice (KCI). Le G77/Chine a proposé cette inclusion, mais l'UE, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni s'y sont opposés. Le Japon a suggéré que l'OMC soit le forum approprié pour discuter de ces mesures. Aucun mandat n'a été donné pour la rédaction d'un texte de décision à la SB62.
- **Agriculture et Sécurité Alimentaire :** Le projet de travail conjoint de Charm el-Cheikh sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (SSJA) a été adopté. Les Parties ont discuté de la manière d'atteindre les petits exploitants agricoles et de développer des solutions climatiques. L'agrobusiness voit des opportunités d'investissement, tandis que les ONG promeuvent l'agroécologie. Le G77/Chine a donné la priorité à la sécurité alimentaire et à l'adaptation pour les petits exploitants. Le développement d'un portail en ligne pour la distribution de fonds et d'informations est une priorité. La feuille de route Bakou-Belém offre une opportunité clé pour le financement de l'agriculture.
- **Groupe Consultatif d'Experts (GCE) :** Des discussions ont été lancées sur la prolongation du mandat du GCE au-delà de 2026 et sa composition/Termes de Référence. Les pays en développement ont souligné le besoin de soutien continu pour la déclaration et le renforcement du bassin d'experts des pays en développement. La Règle 16 a été appliquée pour la poursuite de l'examen à la SB63.
- **Rapports et Examen (Article 13 de l'Accord de Paris) :** Une conclusion a été adoptée, invitant les rapports sur le soutien financier, technique et de renforcement

des capacités fournis aux pays en développement. Le Secrétariat organisera un atelier à la SB63 et un dialogue avec le FEM sur le soutien. Les LMDC ont suggéré de simplifier les processus d'approbation pour l'aide à la déclaration. L'Australie a suggéré de réexaminer ce point tous les quatre ans à la SB69.

- **Liens entre le Mécanisme Technologique (MT) et le Mécanisme Financier (MF) :** Les Parties ont discuté des orientations à fournir au FEM/FVC et de la nécessité de données consolidées et d'un rapport technique sur les liens. Les pays en développement ont lié cela au réapprovisionnement du FEM/FVC et ont souligné les directives technologiques. Des divergences sont apparues quant à la poursuite des discussions à la SB63 ou à la SB64. Il a été convenu de poursuivre à la SB63.
- **Fonds d'Adaptation :** Il a été convenu de poursuivre l'examen à l'OSMOE63 sur la base de deux notes informelles. Les Parties ont progressé sur la **transition du Fonds d'Adaptation pour servir exclusivement l'Accord de Paris**. Les discussions ont porté sur la composition, le cinquième examen et les arrangements pour le service de l'Accord de Paris. Des divergences sur le calendrier de l'examen (immédiat ou après la transition) et les changements de terminologie ont persisté.
- **Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) :** Les discussions ont porté sur le calendrier de "cessation progressive" du MDP et la gestion des ressources financières restantes. Les pays développés ont préféré des dates plus précoces, les pays en développement des dates plus tardives. Des divergences sur la destination des ressources restantes (Fonds d'Adaptation, questions de l'Article 6, renforcement des capacités, ou une combinaison). Le point sera transmis à la CMP20.
- **Émissions de l'Aviation et du Transport Maritime International :** L'OSCST a pris note des communications de l'OACI et de l'OMI. L'examen se poursuivra à l'OSCST63.
- **Coopération avec d'autres Organisations Internationales :** L'OSCST a pris note des informations et a convenu de poursuivre l'examen à l'OSCST 63. Les Parties ont été invitées à soumettre d'autres points de vue d'ici le 30 septembre 2025. Il a été appelé à renforcer les synergies au-delà des Conventions de Rio.
- **Questions Administratives, Financières et Institutionnelles (Budget) :** L'OSMOE a approuvé un budget-programme de base de **81 516 062 EUR pour 2026-2027**, soit une augmentation de 10% par rapport à 2024-2025, mais un déficit de 14,4% par rapport aux 92,2 millions d'euros proposés. Cela signifie que certaines activités à long terme sont incertaines sans budget supplémentaire. Les pays en développement et le Secrétariat ont fait face à des contraintes budgétaires et à une réduction des services d'interprétation.

Perspectives vers la CdP

La CdP à Belém, Brésil (10-21 novembre 2025), sera une étape cruciale. La Présidence brésilienne a annoncé un "Mutirão mondial" pour l'action climatique, englobant l'Agenda d'action et le Sommet des dirigeants, visant à dynamiser l'action et l'ambition climatiques. La Présidence a souligné la nécessité de transformations systémiques et d'actions ancrées dans les réalités vécues.

Les défis suivants devront être relevés :

- **Combler les divisions financières :** La question du financement reste la principale source de friction. Il est essentiel de trouver un accord sur la mise en œuvre de l'Article 9.1 et de la feuille de route vers 1 300 milliards de dollars, en assurant une qualité de financement adéquate (subventions) et en augmentant considérablement le soutien à l'adaptation.
- **Finaliser les indicateurs d'adaptation :** La réduction des indicateurs de l'OMA à une liste exploitable et leur adoption, y compris les indicateurs pour les moyens de mise en œuvre, seront une priorité pour la CMA7.
- **Faire progresser l'atténuation :** Malgré les divergences, le MWP doit être "un espace sûr" pour identifier des solutions réalisables et augmenter l'ambition, en lien avec les résultats du Bilan Mondial. La question d'une plateforme numérique et de sa place dans le programme de travail nécessitera une attention continue.
- **Opérationnaliser le dialogue sur le GST :** Un accord sur la portée et les modalités du dialogue sur la mise en œuvre des résultats du Bilan Mondial est impératif pour assurer un suivi efficace des engagements pris à Dubaï.
- **Faire avancer la transition juste et technologique :** Le JTWP et le TIP doivent être concrétisés avec des mesures claires pour le transfert de technologies et les moyens de mise en œuvre, en évitant les blocages des sessions précédentes.
- **Résoudre les problèmes de procédure :** La question de l'hôte de la COP31 doit être résolue. L'efficacité du processus de la CCNUCC et la participation des observateurs, y compris les considérations budgétaires et logistiques, resteront des points à améliorer.
- **Maintenir l'intégrité scientifique :** La communauté climatique devra continuer à défendre la science et l'objectif de 1,5°C face à la "langage alarmiste" et aux tentatives de minimisation.

Bien que des avancées aient été marginales sur plusieurs fronts à Bonn, la capacité des Parties à saisir les progrès réalisés et à poursuivre les négociations à Belém sur la base des textes provisoires, malgré leurs crochets et options, est un indicateur de la volonté de progresser. Le Secrétaire exécutif Simon Stiell a rappelé que "ce processus est le seul moyen pour l'humanité d'éviter un effondrement économique mondial lié au climat" et qu' "il n'y a pas de processus B".

Sigles et acronymes

AILAC	Alliance Indépendante d'Amérique latine et des Caraïbes
AOSIS	Alliance des Petits États Insulaires en Développement
BIM	Modalités de mise en œuvre de la Barbade (Barbados Implementation Modalities)
AC	Comité de l'Adaptation
CBAM	Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'UE (EU Carbon Border Adjustment Mechanism)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contributions Déterminées au niveau National
CDR	Élimination du Dioxyde de Carbone (Carbon Dioxide Removal)
CKI	Comité d'experts de Katowice (Katowice Committee of Experts)
CMA	Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties à l'Accord de Paris
CMP	Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto
COP	Conférence des Parties
CRTC	Centre et Réseau des Technologies Climatiques
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FRLD	Fonds pour Répondre aux Pertes et Préjudices (Fund for Responding to Loss and Damage)
GCNMA	Comité de Glasgow sur les approches non fondées sur le marché (Glasgow Committee on Non-Market Approaches)
GES	Gaz à Effet de Serre
GIE	Groupe pour l'Intégrité Environnementale (Group for Environmental Integrity)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GST	Bilan Mondial (Global Stocktake)
IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
LMDC	Pays en développement animés du même esprit (Like-Minded Developing Countries)
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MT	Mécanisme Technologique
MWP	Programme de Travail sur l'ambition et la mise en œuvre en matière d'atténuation de Charm el-Cheikh (Sharm el-Sheikh Mitigation Work Programme)
NCQG	Nouvel Objectif Collectif Quantifié (New Collective Quantified Goal)
CDN	Contributions Déterminées au niveau National (Nationally Determined Contributions)
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMA	Objectif Mondial sur l'Adaptation
OMC	Organisation Mondiale du Commerce

OMI	Organisation Maritime Internationale
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
OSCST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice)
OSMOE	Organe subsidiaire de mise en œuvre (Subsidiary Body for Implementation)
P&P	Pertes et Préjudices
PAG	Plan d'Action sur le Genre (Gender Action Plan)
PMA	Pays les Moins Avancés
PNA	Plans Nationaux d'Adaptation
PTA	Programme de Travail sur l'Atténuation (Mitigation Work Programme)
PTN	Programme de Travail de Nairobi (Nairobi work programme)
PTTJ	Programme de Travail sur la transition juste des Émirats arabes unis (UAE Just Transition Work Programme)
RBT	Rapports Biennaux de Transparence
RE7	Septième Rapport d'Évaluation
ROS	Recherche et Observation Systématique
SB	Organes subsidiaires (Subsidiary Bodies)
SIDS	Petits États Insulaires en Développement
SSJA	Travail Conjoint de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire (Sharm el-Sheikh Joint Work on Implementation of Climate Action on Agriculture and Food Security)
TIP	Programme de Mise en œuvre des Technologies (Technology Implementation Programme)
UE	Union Européenne
WIM	Mécanisme international de Varsovie (Warsaw International Mechanism)

Présentation de Climate Analytics

Climate Analytics (https://climateanalytics.org/) est un institut mondial à but non lucratif de science et de politique climatique engagé dans la promotion de l'action climatique conformément à l'Accord de Paris notamment la limitation du réchauffement de la planète à 1.5°C et le renforcement de la résilience des vulnérables en particulier les Pays moins avancés (PMA) et les Petits États insulaires en développement (PEID). Le travail de Climate Analytics habilite les pays, les communautés et les personnes en première ligne de la crise climatique.

Avec pour siège en Allemagne (Berlin), Climate Analytics possède des bureaux régionaux en Asie du Sud (Népal), en Afrique (Togo), en Amérique du Nord (New-York) dans les Caraïbes (Trinité-et-Tobago) et en l'Australie (Perth). Ces Bureaux travaille en réseau et interagissent sur les différentes missions de Climate Analytics.

Créée en 2008, la mission principale de l'organisation est de faire progresser les connaissances scientifiques et de fournir un soutien politique et analytique dans le domaine du changement climatique, en particulier sur l'adaptation, l'atténuation, la finance climatique, la planification (politiques et stratégies climatiques), la gouvernance climatique, la diplomatie climatique, les pertes et dommages et la justice climatique.

Au cours des 14 dernières années, l'institut a fourni des solutions de pointe aux défis politiques mondiaux et nationaux en matière de changement climatique en reliant efficacement les analyses scientifiques et politiques de plusieurs pays à travers le monde et a apporté un soutien dans l'élaboration et l'actualisation des CDN, dans les PNA et dans l'élaboration des stratégies de développement à faible émission de carbone (LT-LEDS).

L'équipe multidisciplinaire de Climate Analytics comprend plus de 130 experts – scientifiques, climatologues, juristes, Agroéconomiste, gestionnaire de l'environnement, spécialistes des politiques climatiques, spécialistes des relations internationales, économistes climatique, experts en financement climatique, ainsi que des analystes de politique sectorielle dotés d'une solide expérience dans le domaine du changement climatique.

Climate Analytics s'est imposé comme une interface entre la science, la politique et la pratique avec des réseaux internationaux et des partenaires régionaux exceptionnels. L'équipe utilise des modèles scientifiques approuvés et des outils et méthodes co-développés avec les experts du GIEC pour évaluer et synthétiser la science et les politiques climatiques dans les domaines de l'adaptation, de l'atténuation et des impacts climatiques. Climate Analytics a contribué à plusieurs rapports majeurs sur les questions du changement climatique et du développement durable, notamment les cinquième et sixième rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ainsi que les rapports sur les écarts d'adaptation et les émissions du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). L'institut dispose d'une large expérience dans le climat et les domaines y afférents. L'institut est un partenaire de mise en œuvre du NDC-Partnership.

Le bureau Afrique de Climate Analytics qui est le lead de cette mission, est basé à Lomé au Togo. Il apporte son expertise sur les questions de gouvernance et de diplomatie climatique, d'adaptation, d'atténuation, de mobilisation des financements climatiques, renforcement des capacités et d'appui à la mise en place des documents de planification à long terme sobre en carbone. Ses axes d'intervention sont organisés comme suit : (i) Soutien à la planification de l'action climatique au niveau national et local ; (i) Soutien à la mobilisation des ressources

financières climatiques ; (iii) Appui à la mise en œuvre des actions d'adaptation et d'atténuation ; (iv) Appui scientifique, recherche et innovation.

Bâti sur le modèle général de l'institut, le Bureau Afrique est formé d'une équipe pluridisciplinaire avec des experts basés au Togo et dans plusieurs autres pays d'Afrique. Il travaille sur la traduction des engagements climatiques en des actions de mise en œuvre pour soutenir la construction de la résilience des pays et assoir des voies de développement sobre en carbone. Ainsi, le Bureau Afrique met en œuvre des projets/programmes de renforcement des capacités techniques et institutionnelles, de planification de l'action climatique à travers l'appui à l'élaboration et/ou la révision des CDN, des PNA et le développement des LT-LEDS, des plans de mise en œuvre ainsi que d'autres documents de planification et de mobilisation des ressources climatiques.

Climate Analytics Africa

Rue Lawson - Boè, Adjinomoto – Avenou / Lomé, Togo

s/c 08 BP: 81733

www.climateanalytics.org

@Climate Analytics Africa

togooffice@climateanalytics.org

Tél: +228 96 84 22 22 / 228 91 43 39 78

Présentation de l'IFDD

L'IFDD, la référence de la Francophonie en développement durable

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), est établi à Québec depuis plus de 35 ans. Sa mission est de faciliter la coopération au service de la transition écologique et du développement durable, dans les 88 États et gouvernements membres de la Francophonie.

L'Institut joue un rôle majeur pour appuyer la participation des pays francophones aux négociations universelles sur l'environnement et le développement durable, que ce soit pour les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat ou le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. L'IFDD travaille depuis des décennies à aider les États et gouvernements francophones à planifier, à mettre en œuvre et à suivre des actions transformatrices pour la planète et l'humanité.

Nous sommes tous en voie de développement durable

L'action de l'IFDD est prioritairement orientée vers les pays francophones en développement. Mais le développement durable concerne tout le monde, y inclus les pays les plus avancés. Il appelle à un changement de paradigme, de modes de pensée et de consommation, de modèles économiques et de production. Avec les défis de plus en plus pressants, l'époque des petits pas est dorénavant révolue : il faut maintenant passer à l'échelle et accélérer la transition écologique et le développement durable. L'ampleur des actions à réaliser individuellement et collectivement en matière de climat, d'environnement et globalement de développement durable, est donc inédite.

www.ifdd.francophonie.org

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

ifdd

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présentation de l’OIF

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L’Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d’une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 93 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 340 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l’OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique; la paix, la démocratie et les droits de l’Homme; l’éducation et la formation; le développement durable et la solidarité. Dans l’ensemble de ses actions, l’OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu’à l’accès aux technologies de l’information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l’action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVIIe Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Elle a été reconduite dans ses fonctions lors du XVIIIe Sommet de la Francophonie, en novembre 2022, à Djerba (Tunisie).

www.francophonie.org

BIBLIOGRAPHIE

SB62 Agenda

Agenda du SBI 62 (adopté): Subsidiary Body for Implementation - Sixty-second session - Bonn, 16–26 June 2025 - Agenda as adopted". Lien URL: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/SBI_62_Agenda_as_adopted.pdf

Agenda du SBSTA 62 (adopté): "Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice - Sixty-second session - Bonn, 16–26 June 2025 - Agenda as adopted". Lien URL: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/SBSTA_62_Agenda_as_adopted.pdf

Différentes comptes rendus sur la SB62

Carbon Brief, 2025. Bonn climate talks: Key outcomes from the June 2025 UN climate conference (27 juin 2025): Lien URL: https://www.carbonbrief.org/bonn-climate-talks-key-outcomes-from-the-june-2025-un-climate-conference/

IDDRI, 2025a. Négociations climatiques de Bonn: un premier test diplomatique pour le Brésil avant la CDP30 (5 juin 2025): Lien URL : https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/negociations-climatiques-de-bonn-un-premier-test

IDDRI, 2025b. De quoi la CDP30 sur le climat a-t-elle désormais besoin ? Une liste de tâches pour le second semestre 2025 (3 juillet 2025): Lien URL : https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/de-quoi-la-cop-30-sur-le-climat-t-elle-desormais-besoin

IISD, 2025. Bulletin des Négociations de la Terre (ENB): Compte-rendu des conférences climatiques de juin 2025: 16-26 juin 2025. Earth Negotiations Bulletin, vol.12, n°876. Lien URL: bit.ly/enb_sbi62-sbsta62

Mark Tuddenham, 2025. Reprise des négociations climat dans le cadre de la CCNUCC : peu de progrès sur les sujets clés sur fond de profondes divergences entre pays du Nord et pays du Sud sur le financement. Citepa. 17 juillet 2025

Documents Officiels de la CCNUCC

FCCC/SB/2025/L.1: Joint annual report of the Executive Committee of the Warsaw International Mechanism for Loss and Damage associated with Climate Change Impacts and the Santiago network for averting, minimizing and addressing loss and damage associated with the adverse effects of climate change for 2024. Draft conclusions proposed by the Chairs.

FCCC/SB/2025/L.2: Sharm el-Sheikh joint work on implementation of climate action on agriculture and food security. Draft conclusions proposed by the Chairs.

FCCC/SB/2025/L.3: Matters relating to the forum on the impact of the implementation of response measures serving the Convention, the Kyoto Protocol and the Paris Agreement. Draft conclusions proposed by the Chairs.

FCCC/SB/2025/L.4: Matters relating to the global goal on adaptation. Draft conclusions proposed by the Chairs.

FCCC/SB/2025/3: Consolidated list of indicators for assessing overall progress towards achievement of the targets referred to in paragraphs 9–10 of decision 2/CMA.5, and progress of the work on the indicators. Report by the technical experts.

FCCC/SB/2025/4: Work undertaken by constituted bodies and financial and other entities under the Convention, as well as by relevant international organizations, on activities related to the Sharm el-Sheikh joint work on implementation of climate action on agriculture and food security. Annual synthesis report by the secretariat.

FCCC/SB/2025/INF.6: Note d'information sur les options permettant d'accroître l'efficacité du processus de la CCNUCC.

FCCC/SBI/2025/L.2: Conclusions sur les questions relatives au renforcement des capacités.

FCCC/SBI/2025/L.3: Draft Conclusions sur le genre.

FCCC/SBI/2025/L.4: Conclusions sur les directives relatives aux communications sur l'adaptation.

FCCC/SBI/2025/L.5: Conclusions sur les questions relatives aux PMA.

FCCC/SBI/2025/L.6: Conclusions sur l'appui financier et technique pour les rapports par les Parties non visées à l'Annexe I.

FCCC/SBI/2025/L.7: Conclusions sur les dispositions pour les réunions intergouvernementales.

FCCC/SBI/2025/L.8: Conclusions sur les questions administratives, financières et institutionnelles.

FCCC/SBI/2025/5/Add.1: Ordre du jour provisoire supplémentaire du SBI.

FCCC/SBI/2025/7: Rapport du Groupe d'experts pour les PMA (LEG).

FCCC/SBSTA/2025/L.2: Matters relating to the operation of the clean development mechanism. Draft conclusions proposed by the Chair.

FCCC/SBSTA/2025/L.3: Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change. Draft conclusions proposed by the Chair.

FCCC/SBSTA/2025/L.5: Research and systematic observation. Draft conclusions proposed by the Chair.

FCCC/SBSTA/2025/1: In-session workshop under the framework for non-market approaches referred to in Article 6, paragraph 8, of the Paris Agreement. Report by the secretariat.

FCCC/SBSTA/2025/3: Progress in implementing activities under the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change. Report by the secretariat.

FCCC/SBSTA/2025/INF.1: Summary of cooperative activities with United Nations entities and other international organizations that contribute to the work under the Convention. Note by the secretariat.

FCCC/TP/2024/8: Technical document on transformational adaptation.

Rapports Informels et Projets de Texte

IN.SBI62.11a.2_SBSTA62.5a.1: Matters relating to the global goal on adaptation Informal notes.

DT.DC.SBI62.i11a.3_SBSTA62.i5a.3: Matters relating to the global goal on adaptation Draft negotiating texts.

DT.DC.SBI62.i11a.2_SBSTA62.i5a.2: Matters relating to the global goal on adaptation Draft negotiating texts.

DT.DC.SBI62.i11a.1_SBSTA62.i5a.1: Matters relating to the global goal on adaptation Draft negotiating texts.

IN.SBI62.i11b_SBSTA62.i5b.1: The review of the progress, effectiveness and performance of the Adaptation Committee. Draft conclusion elements.

IN.SBI62.i7.3_SBSTA62.i7.3: Sharm el-Sheikh mitigation ambition and implementation work programme Informal notes.

DT.DC.SBI62.i8.1_SBSTA62.i8.1: United Arab Emirates just transition work programme Draft negotiating texts.

IN.SBI62.i8_SBSTA62.i8.2: United Arab Emirates just transition work programme Informal notes.

IN.SBI62.i9_SBSTA62.i9.2: Matters relating to the forum on the impact of the implementation of response measures serving the Convention, the Kyoto Protocol and the Paris Agreement Informal notes.

IN.SBSTA62.i11.1: Matters relating to the operation of the clean development mechanism Draft negotiating texts.

DT.DC.SBSTA62.i12.2: Matters relating to Article 6 of the Paris Agreement: work programme under the framework for non-market approaches referred to in Article 6, paragraph 8, of the Paris Agreement and in decision 4/CMA.3 Draft negotiating texts.

DT.DC.SBSTA62.i12.1: Matters relating to Article 6 of the Paris Agreement: work programme under the framework for non-market approaches referred to in Article 6, paragraph 8, of the Paris Agreement and in decision 4/CMA.3 Draft negotiating texts.

IN.SBSTA62.i13a.2: Modules of the GHG Data Interface In-session submissions.

IN.SBSTA62.i13a.1: GHG Data Interface Presentation In-session submissions.

DT.DC.SBSTA62.i14.2: Cooperation with other international organizations Draft negotiating texts.

DT.DD.SBSTA.i3_SBI62.i6a.1: Matters relating to the global stocktake: Procedural and logistical elements of the overall global stocktake process Draft negotiating texts.

IN.SBI62.11a.2_SBSTA62.5a.1: Informal note sur l'OMA.

IN.SBI62.i8_SBSTA62.i8.2: Note informelle sur le PTTJ.

www.ifdd.francophonie.org
www.francophonie.org